

PIÈCE 6

ÉTUDE D'IMPACT

- Annexe 2 - Biodiversité

PLACE DE L'ANNEXE DANS LES ANNEXES DE L'ÉTUDE D'IMPACT

Annexe 1 – Estimation des rejets radioactifs générés par le projet

Annexe 2 – Biodiversité

Annexe 3 – Population et santé humaine

SOMMAIRE

1.	BIODIVERSITE	3
1.1.	ZNIEFF DE TYPE 1 ET 2 DANS UN RAYON DE 10 KM AUTOUR DE L'ICEDA DE BUGEY	3
1.2.	FICHES HABITATS	21
1.2.1.	Les milieux anthropiques	21
1.2.2.	Des milieux humides et formations aquatiques	30
1.2.3.	Des milieux ouverts et prairiaux	34
1.2.4.	Des fourrés, landes et fruticées	38
1.2.5.	Des milieux forestiers	39
1.3.	FLORE REMARQUABLE ET ORDINAIRE	44
1.3.1.	Flore remarquable de l'aire d'étude	44
1.3.2.	Flore ordinaire et remarquable recensée par Evinerude au sein de l'aire d'étude.....	52
1.4.	FAUNE REMARQUABLE ET ORDINAIRE	56
1.4.1.	Faune remarquable et ordinaire de l'aire d'étude	56
1.4.2.	Faune remarquable et ordinaire recensée par Evinerude au sein de l'aire d'étude....	64

1. BIODIVERSITE

1.1. ZNIEFF DE TYPE 1 ET 2 DANS UN RAYON DE 10 KM AUTOUR DE L'ICEDA DE BUGEY

Type de zones N°	Nom / Référence	Commentaires généraux
ZNIEFF de type 2 N° 1	Cours du Rhône de Briord à Loyettes 820030681 0118	<p>Le tronçon identifié ici concerne le cours du Rhône, certaines zones humides annexes et une partie de son lit majeur. Il est ici jalonné par une succession de défilés (aux environ de Briord, de Sault-Brénaz, de Saint-Sorlin, où le Rhône s'insinue entre le Bugey et l'Isle Crémieu. Le fonctionnement hydraulique du fleuve est désormais profondément modifié par les ouvrages hydroélectriques. Il s'inscrivait auparavant dans l'espace fréquenté par les diverses espèces de poisson migrateur du Rhône, et cet axe demeure toujours de grande importance pour la migration des oiseaux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Crustacé : Écrevisse à pattes blanches Mammifère : Castor d'Eurasie Insecte : Agrion de Mercure Oiseaux : Rousserole turdoïde, Martin pêcheur d'Europe. Plantes : <i>Gratiola officinalis</i>, <i>Ranunculus lingua</i></p>
ZNIEFF de type 2 N° 2	Basse vallée de l'Ain 820003759 0110	<p>Entre Neuville sur Ain et sa confluence avec le fleuve Rhône, la rivière d'Ain conserve une dynamique fluviale très active, en dépit du contrôle de son régime hydraulique opéré par les barrages successifs édifiés à l'amont. Cette mobilité génère une mosaïque de milieux naturels diversifiés, qui accueillent des types d'habitats naturels (forêts alluviales, pelouses à Stipe penné...), une faune et une flore remarquable.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Amphibiens : Crapaud calamite, Rainette verte Mammifères : Campagnol amphibie, Castor d'Eurasie, Putois d'Europe, Crossope aquatique, Oreillard gris Oiseaux : Héron cendré, Balbuzard pêcheur, Faucon kobez, Faucon hobereau, Milan noir, Busard Saint-Martin, Caille des blés, Oedicnème criard, Petit gravelot, Pigeon colombin, Engoulevent d'Europe, Martin-Pêcheur d'Europe, Guêpier d'Europe, Huppe fasciée, Pic cendré, Alouette lulu, Hirondelle de rivage, Pipit spioncelle, Bergeronnette printanière, Rémiz penduline, Gorgebleue à miroir, Traquet motteux, Bouscarle de Cetti, Locustelle tachetée, Rousserole turdoïde, Gobemouche noir, Bruant ortolan, Bruant des roseaux. Poissons : Chabot commun, Brochet, Lote, Ombre commun, Apron du Rhône Reptiles : Cistude d'Europe, Lézard des souches Plantes : <i>Anemone pulsatilla</i>, <i>Aster amellus</i></p>

Type de zones N°	Nom / Référence	Commentaires généraux
ZNIEFF de type 2 N° 3	Isle Crémieu et Basses-Terres 820030262 3802	<p>Le relief de l'ensemble est très fortement marqué par l'action des glaciers quaternaires (roches moutonnées et striées, verrous glaciaires, contrepentes...), et génère des paysages diversifiés : landes sablonneuses et sèches, zones marécageuses, falaises, taillis de charmes et de hêtres... Le patrimoine naturel local est remarquable en matière de flore, tant en ce qui concerne les zones humides que les pelouses sèches. Il s'agit en outre de l'une des régions les plus riches du département de l'Isère sur le plan ornithologique, mais il est frappant de remarquer que la faune est abondamment représentée à travers l'ensemble des groupes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Amphibiens : Sonneur à ventre jaune, Crapaud commun, Rainette verte, Pélodyte ponctué, Grenouille agile, Grenouille rousse, Triton crêté.</p> <p>Insectes : Grand capricorne, Lucane Cerf-volant, Bombyx Evérie, Cuivré des marais, Agrion de Mercure, Leucorrhine à large queue, Leucorrhine à grand thorax.</p> <p>Crustacé : Ecrevisse à pattes blanche</p> <p>Chiroptères : Barbastelle d'Europe, Sérotine commune, Minioptère de Schreiber, Petit murin, Murin Daubenton, Murin à oreilles échancrées, Grand murin, Murin à moustaches, Murin Natterer, Noctule commune, Oreillard gris, Rhinolophe euryale, Grand Rhinolophe, Petit rhinolophe.</p> <p>Mammifères : Castor d'Eurasie, Loutre d'Europe, Lynx boréal, Putois d'Europe.</p> <p>Oiseaux : 53 espèces.</p> <p>Plantes : <i>Andromeda polifolia</i>, <i>Aster amellus</i>, <i>Caldesia parnassifolia</i>, <i>Carex hordeistichos</i>, <i>Carex limosa</i>, <i>Drosera longifolia</i>, <i>Gratiola officinalis</i>, <i>Helosciadium repens</i>, <i>Lindernia procumbens</i>, <i>Ophrys bertolonii</i>, <i>Ranunculus lingua</i>, <i>Sorbus latifolia</i>, <i>Viola elatior</i>.</p> <p>Poisson : Brochet</p> <p>Reptile : Cistude d'Europe</p>
ZNIEFF de type 2 N° 4	Ensemble fonctionnel des vallées de la Bourbre et du Catelan 820030272 3801	<p>Cette zone intègre l'ensemble fonctionnel formé par la Bourbre, son principal affluent le Catelan, les nombreuses zones humides avoisinantes et quelques secteurs de pelouses sèches limitrophes. Bien que très modifié et désormais inscrit dans un contexte suburbain, l'ensemble conserve un intérêt ornithologique, ainsi qu'en matière de reptiles et d'amphibiens. Il réunit encore des milieux naturels diversifiés (boisements humides à aulnes et bouleaux, roselières, mares, zones bocagères...) abritant une flore intéressante.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Amphibiens : Rainette verte, Pélodyte ponctué, Triton crêté.</p> <p>Insectes : Lucane Cerf-volant, Agrion de Mercure.</p> <p>Mammifères : Castor d'Eurasie, Loutre d'Europe.</p> <p>Oiseaux : Courlis cendré, Faucon hobereau, Busard Saint-Martin, Petit gravelot, Vanneau huppé, Guêpier d'Europe, Hirondelle de rivage, Bouscarle de Cetti, Locustelle tachetée, Moineau friquet, Bruant des roseaux.</p> <p>Poisson : Brochet</p> <p>Reptile : Cistude d'Europe</p>

Type de zones N°	Nom / Référence	Commentaires généraux
ZNIEFF de type 2 N° 5	Ensemble formé par le fleuve Rhône, ses îlons et ses brotteaux a l'amont de Lyon 820004939 6913	<p>Le complexe écologique formé par les « îlons » (bras du Rhône), les îles, les « brotteaux », les gravières et les bassins de Jonage constitue un ensemble fonctionnel remarquable. L'intérêt de cet ensemble vaut pour la faune piscicole, l'avifaune, les chiroptères, les populations, de Castor d'Europe, les batraciens aussi bien que pour les libellules.</p> <p>La flore reste dans l'ensemble également très diversifiée, qu'il s'agisse des terrasses sèches, des berges exondées, des îlons ou des galeries forestières bordant les cours d'eau, ou ripisylve.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Amphibiens : Sonneur à ventre jaune, Crapaud commun, Crapaud calamite, Rainette verte, Pélodyte ponctué, Grenouille agile, Grenouille rousse, Triton alpestre.</p> <p>Insectes : Agrion de Mercure, Leucorrhine à large queue.</p> <p>Chiroptères : Sérotine commune, Murin Natterer, Noctule commune.</p> <p>Mammifères : Castor d'Eurasie, Campagnol amphibie, Crossope aquatique, Putois d'Europe.</p> <p>Oiseaux : 77 espèces.</p> <p>Plantes : <i>Helichrysum stoechas</i>, <i>Inula bifrons</i>, <i>Luronium natans</i>, <i>Lysimachia thyrsoflora</i>, <i>Ranunculus lingua</i>, <i>Polystichum aculeatum</i>.</p> <p>Poisson : Brochet, Toxostome, Chabot commun, Lote, Bouvière, Ombre commun, Epinoche à trois épines.</p> <p>Reptile : Lézard des souches.</p>
ZNIEFF de type 2 N° 6	Steppes de la basse vallée de l'Ain et de la Valbonne 820030683 0117	<p>Cette zone délimite les îlots les plus significatifs de steppe naturelle subsistant dans l'Est lyonnais. Autrefois beaucoup plus développées sur les terrasses fluvio-glaciaires caillouteuses du secteur de la plaine de l'Ain, ces formations végétales très originales ont considérablement régressé face à l'extension des cultures irriguées, et localement de l'urbanisation.</p> <p>Elles hébergent une flore adaptée, notamment riche en espèces méridionales parvenant ici en limite de leur aire de répartition géographique. Elles accueillent également une faune rare diversifiée, notamment parmi les oiseaux nichant au sol dans les espaces découverts.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Amphibiens : Crapaud calamite, Pélodyte ponctué.</p> <p>Oiseaux : 41 espèces.</p> <p>Plantes : <i>Helichrysum stoechas</i>.</p> <p>Poisson : Brochet, Toxostome, Chabot commun, Lote, Bouvière, Ombre commun, Epinoche à trois épines.</p> <p>Reptile : Lézard des souches.</p>
ZNIEFF de type 1 N° 7	Prairies du Luisard 820030605 01100003	<p>Les prairies du Luisard sont localisées sur une ancienne terrasse alluviale de l'Ain, à quelques kilomètres en amont de la confluence entre l'Ain et le Rhône. Le sol est ici d'une texture caillouteuse et graveleuse dans lequel les précipitations s'enfoncent très rapidement. Les prairies qui s'y développent sont relativement sèches.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Oiseaux : Bruant ortolan</p>
ZNIEFF de type 1 N° 8	Rivière d'Ain de Neuville à sa confluence 820030615 01100004	<p>L'ensemble de la basse vallée de l'Ain s'inscrit dans une continuité et une complémentarité des milieux terrestres d'un intérêt écologique majeur. Depuis les bancs de galets encore presque nus jusqu'aux pelouses sèches, la végétation présente un grand nombre de formations. Sont particulièrement remarquables les îlons, nombreuses et actives, les forêts alluviales et les pelouses sèches. Les pelouses sèches xérophiles, en particulier, occupent de vastes surfaces, les plus étendues de la plaine de l'Ain en dehors des camps militaires. Cette richesse est accentuée par la confluence de plusieurs cours d'eau L'ensemble des zones humides constitue une zone de refuge et de frayère pour plusieurs espèces de poissons.</p>

Type de zones N°	Nom / Référence	Commentaires généraux
		<ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants (CB / EUNIS) Fourrés et bois des bancs de graviers (24.224 / F9.14) Végétation immergée des rivières (24.4 /) Fruticées à Genévriers communs (31.88 / F3.16) Bois marécageux d'Aulne, de Saule et de Myrte des marais (44.9 /) Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles (34.4 / E5.2) Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens (44.3 / G1.21) Forêts mixtes de Chênes, d'Ormes et de Frênes des grands fleuves (44.4 / G1.22) Pelouses des sables calcaires (34.12 / E1.12) • Espèces déterminantes et réglementées Amphibien : Rainette verte Mammifères : Campagnol amphibie, Castor d'Europe, Crossope aquatique Chiroptère : Oreillard gris Oiseaux : Héron cendré, Balbuzard pêcheur, Faucon kobez, Faucon hobereau, Busard Saint-Martin, Oedicnème criard, Petit gravelot, Pigeon colombin, Engoulevent d'Europe, Martin-Pêcheur d'Europe, Guêpier d'Europe, Huppe fasciée, Alouette lulu, Hirondelle de rivage, Remiz penduline, Locustelle tachetée, Bouscarle de Cetti, Gorgebleue à miroir, Rousserolle turdoïde, Gobemouche noir, Bruant des roseaux. Plante : <i>Aster amellus</i> Poissons : Chabot, Brochet, Ombre commun, Apron du Rhône. Reptile : Cistude d'Europe
ZNIEFF de type 1 N° 9	Prairie du ruisseau de Gua 820030601 01100007	<p>Le site retenu se trouve dans la plaine alluviale du Rhône à l'amont de Lyon, secteur marqué par l'influence de la confluence de l'Ain. L'Ain a, en effet, longtemps alimenté le Rhône en graviers et galets. Le dépôt de ces matériaux explique, en particulier, les changements de physionomie du fleuve au cours du temps. De nombreuses traces en sont encore visibles. La prairie abrite plusieurs espèces végétales remarquables.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes réglementées Plantes : <i>Convolvulus cantabrica</i>, <i>Dichoropetalum carvifolia</i>, <i>Dichoropetalum carvifolia</i>
ZNIEFF de type 1 N°10	Marais de Salette 820030337 38000150	<p>Le paysage de l'Isle Crémieu associe, dans des proportions voisines, surfaces en herbe, cultures, landes et forêts. La région a été fortement affectée par les glaciations qui y ont laissé des traces très nettes : nombreux dépôts morainiques, étangs d'origine glaciaire. Ce réseau de petits plans d'eau et de zones humides associées héberge un cortège floristique et faunistique très riche. Le marais de Salette fait partie d'un grand ensemble de marais et prairies humides. Il héberge plusieurs plantes menacées de grand intérêt.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées Amphibien : Rainette verte Mammifères : Castor d'Eurasie Odonate : Agrion de Mercure Oiseaux : Martin pêcheur d'Europe
ZNIEFF de type 1 N° 11	Falaises de la Gorge du Loup et combe d'Amblérieu 820030385 38020036	<p>Cet ensemble de falaises et de boisements se situe en bordure ouest du plateau de l'Isle Crémieu. Elle est caractérisée par une succession de falaises calcaire boisées qui domine la plaine alluviale du Rhône et qui sont très favorable à la faune et à la flore rupestre.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées Chiroptères : Barbastelle d'Europe, Noctule commune Oiseau : Grand-duc d'Europe

Type de zones N°	Nom / Référence	Commentaires généraux
ZNIEFF de type 1 N° 12	Forêt du Serverin et grottes de la Balme 820032070 38020127	Falaises, grottes et boisements composent cet ensemble naturel localisé à la pointe Nord du plateau de l'Isle Crémieu. Il est délimité au nord, à l'est et à l'ouest par des falaises qui surplombe la plaine alluviale du Rhône. Dans celles-ci s'ouvre une des grottes les plus connues de la région Rhône-Alpes, la grotte de la Balme. Ce milieu naturel d'un abord plutôt hostile abrite pourtant un écosystème très fragile, dont les ambassadeurs les plus connus sont les Chauves-souris. Sur le plateau, la forêt du Serverin, l'une des plus belles de l'Isle Crémieu, recouvre la quasi-totalité du site. Enfin, à l'est, un cordon de zones humides comportant un lac, des gravières et des mares temporaires s'étirent en contrebas des côtes. <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants (CB / EUNIS) Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides (34.32 / E1.26) Prairies calcaires subatlantiques très sèches (34.33 / E1.27) • Espèces déterminantes et réglementées Chiroptères : Sérotine commune, Noctule commune, Rhinolophe euryale, Grand Rhinolophe, Petit rhinolophe. Oiseaux : Grand-duc d'Europe, Grand corbeau.
ZNIEFF de type 1 N° 13	Pelouse de Beauchêne 820030549 38000034	Il s'agit d'une pelouse sèche, installé sur un substrat alluvionnaire pauvre et drainant, composé essentiellement de sable et de gravier déposé par le Rhône, favorable à l'installation de ce type de formation végétale. <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants (CB / EUNIS) Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides (34.32 / E1.26) Prairies calcaires subatlantiques très sèches (34.33 / E1.27) • Espèces déterminantes et réglementées Plantes : <i>Anemone rubra</i>, <i>Anemone pulsatilla</i>
ZNIEFF de type 1 N° 14	Pelouse de Vernoncle 820030550 38000033	Il s'agit d'une pelouse sèche, installé sur un substrat alluvionnaire pauvre et drainant, composé essentiellement de sable et de gravier déposé par le Rhône, favorable à l'installation de ce type de formation végétale. <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants (CB / EUNIS) Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides (34.32 / E1.26) Prairies calcaires subatlantiques très sèches (34.33 / E1.27) • Espèces déterminantes et réglementées Plantes : <i>Anemone rubra</i>, <i>Anemone pulsatilla</i>
ZNIEFF de type 1 N° 15	Pelouses des Hayes, de Charpine et de Mercurat 820032040 38020118	Il s'agit d'un ensemble de trois pelouses sèches, dont la présence ici est à mettre en relation avec des facteurs stationnels tels que la topographie, l'exposition, l'humidité du sol, le ruissellement, l'infiltration, la nature du sol et des matériaux. De plus, l'Isle Crémieu joue un rôle de « carrefour biogéographique », combinant les influences méditerranéenne et médio-européenne. Ces facteurs contribuent, de même que des pratiques agricoles longtemps restées traditionnelles, à la grande richesse écologique et biologique des pelouses locales. Ainsi, ce milieu est très favorable à une flore rare. <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants (CB / EUNIS) Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides (34.32 / E1.26) Prairies calcaires subatlantiques très sèches (34.33 / E1.27) • Espèces déterminantes et réglementées Plantes : <i>Anemone rubra</i>, <i>Anemone pulsatilla</i>
ZNIEFF de type 1 N° 16	Source et zone humide de Chassieu 820030352 38020070	Cette zone comporte un petit marais au sud-est duquel une mare a été creusée. Autour, boisements et prairies humides s'entremêlent : de tels milieux abritent des types d'habitats naturels très favorables à la faune et à la flore. <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées Amphibien : Rainette verte Reptile : Cistude d'Europe

Type de zones N°	Nom / Référence	Commentaires généraux
ZNIEFF de type 1 N° 17	Pelouses de St-Baudille-de-la-Tour 820032039 38020119	<p>Il s'agit d'un ensemble de plusieurs pelouses sèches, dont la présence ici est à mettre en relation avec des facteurs stationnels tels que la topographie, l'exposition, l'humidité du sol, le ruissellement, l'infiltration, la nature du sol et des matériaux. De plus, l'Isle Crémieu joue un rôle de « carrefour biogéographique », combinant les influences méditerranéennes et médio-européenne. Ces facteurs contribuent, de même que des pratiques agricoles longtemps restées traditionnelles, à la grande richesse écologique et biologique des pelouses locales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants (CB / EUNIS) Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides (34.32 / E1.26) Prairies calcaires subatlantiques très sèches (34.33 / E1.27) • Espèces déterminantes et réglementées Oiseau : Bruant proyer Plantes : <i>Allium coloratum</i>, <i>Anacamptis fragrans</i>, <i>Anemone rubra</i>, <i>Anemone pulsatilla</i>
ZNIEFF de type 1 N° 18	Val d'Amby 820030373 38020088	<p>Ce bel ensemble naturel de zones humides, de boisements, de falaises et de pelouses sèches s'articule autour du Val d'Amby, qui incise la côte calcaire de l'Isle Crémieu. De part et d'autre du val, des falaises se dressent, elles-mêmes coiffées de pelouses sèches ; quelques zones humides se disséminent de chaque côté. Le Val d'Amby constitue un beau « Corridor biologique » reliant la plaine alluviale du Rhône aux plateaux de l'Isle Crémieu. Il s'agit d'un complexe de milieux particulièrement diversifié, probablement l'un des plus riches de l'Isle Crémieu.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants (CB / EUNIS) Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides (34.32 / E1.26) Prairies calcaires subatlantiques très sèches (34.33 / E1.27) • Espèces déterminantes et réglementées Amphibiens : Rainette verte Oiseaux : Faucon pèlerin, Hibou Grand-Duc, Alouette lulu, Grand corbeau. Plantes : <i>Andromeda polifolia</i>, <i>Carex hordeistichos</i>, <i>Ophrys bertolonii</i>. Reptile : Cistude d'Europe
ZNIEFF de type 1 N° 19	Coteaux et pelouses sèches de l'Isle Crémieu 820030368 38020093	<p>Le paysage de l'Isle Crémieu associe, dans des proportions voisines, surfaces en herbe, cultures, landes et forêts. La région a été fortement affectée par les glaciations qui y ont laissé des traces très nettes : nombreux dépôts morainiques, étangs d'origine glaciaire. En raison d'une inclinaison privilégiée des reliefs vers le sud-est, assurant un ensoleillement important, de nombreuses prairies et pelouses sèches fauchées ou pâturées recèlent d'abondantes stations d'orchidées et de plantes adaptées à une sécheresse remarquables. Ce site associe coteaux abrupts, pelouses sèches, falaises, grottes et forêts thermophiles (en exposition chaude) présentant une importante biodiversité.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants (CB / EUNIS) Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides (34.32 / E1.26) Végétation à <i>Cladium mariscus</i> (53.3 /) Prairies calcaires subatlantiques très sèches (34.33 / E1.27) • Espèces déterminantes et réglementées Amphibien : Grenouille agile Chiroptères : Sérotine commune, Murin à oreilles échancrées, Murin à moustaches, Grand rhinolophe Oiseaux : Héron cendré, Faucon hobereau, Circaète Jean-le-Blanc, Busard Saint-Martin, Busard cendré, Faucon pèlerin, Hibou Grand-Duc, Martin-Pêcheur d'Europe, Alouette lulu, Rousserolle turdoïde, Gobemouche noir, Grand corbeau.

Type de zones N°	Nom / Référence	Commentaires généraux
ZNIEFF de type 1 N° 20	Lac d'Hières 820032041 38020117	<p>Cette zone humide associe de nombreux types de milieux naturels, allant du lac à la tourbière en passant par les marais et les boisements humides. Cette variété d'habitats procure au site, adossé aux falaises des « côtes de la Louvresse » un grand intérêt floristique et faunistique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants (CB / EUNIS) Végétation à <i>Cladium mariscus</i> (53.3 /) • Espèces déterminantes et réglementées Amphibiens : Grenouille agile Oiseaux : Héron cendré, Faucon hobereau, Circaète Jean-le-Blanc, Busard Saint-Martin, Busard cendré, Faucon pèlerin, Martin-Pêcheur d'Europe, Rousserolle turdoïde, Gobemouche noir, Grand corbeau.
ZNIEFF de type 1 N° 21	Pelouse des Sétives et gravières de Creux du Buis 820030338 38000149	<p>Cet ensemble naturel comporte trois pelouses sèches et deux carrières désaffectées. Il occupe un substrat alluvionnaire composé essentiellement de sables et de graviers déposés par le Rhône. Ce substrat pauvre et drainant est favorable à la formation de pelouse sèche à une flore rare.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants (CB / EUNIS) Pelouses des sables calcaires (34.12 / E1.12) Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides (34.32 / E1.26) Prairies calcaires subatlantiques très sèches (34.33 / E1.27) • Espèces déterminantes et réglementées Amphibiens : Rainette verte, Pélodyte ponctué Oiseaux : Oedicnème criard, Guêpier d'Europe
ZNIEFF de type 1 N° 22	Coteaux du Mont St Didier 820030372 38020089	<p>Ce site s'étend sur le plateau d'Annoisin-Chatelans, et associe zones humides, pelouses sèches, boisements et falaises. Dans la partie centrale, les boisements prédominent et occupent toute la longueur du site. Enfin, au Nord, au Sud et sur le pourtour Est s'étendent de nombreuses pelouses sèches. De plus, quelques petites zones humides disséminées viennent compléter cette mosaïque de milieux.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants (CB / EUNIS) Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides (34.32 / E1.26) Végétation à <i>Cladium mariscus</i> (53.3 /) Prairies calcaires subatlantiques très sèches (34.33 / E1.27) • Espèces déterminantes et réglementées Amphibiens : Rainette verte Oiseaux : Grand-duc d'Europe
ZNIEFF de type 1 N° 23	Pelouses de Goullières 820032064 38020121	<p>Il s'agit d'un ensemble de plusieurs pelouses sèches, dont la présence ici est à mettre en relation avec des facteurs stationnels tels que la topographie, l'exposition, l'humidité du sol, le ruissellement, l'infiltration, la nature du sol et des matériaux. De plus, l'Isle Crémieu joue un rôle de « carrefour biogéographique », combinant les influences méditerranéennes et médio-européenne. Ces facteurs contribuent, de même que des pratiques agricoles longtemps restées traditionnelles, à la grande richesse écologique et biologique des pelouses locales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants (CB / EUNIS) Prairies calcaires subatlantiques très sèches (34.33 / E1.27) Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides (34.32 / E1.26) • Espèces déterminantes et réglementées Oiseau : Alouette lulu

Type de zones N°	Nom / Référence	Commentaires généraux
ZNIEFF de type 1 N° 24	Pelouse au Sud du Creux Darchette 820030404 38020058	Il s'agit d'une pelouse sèche, dont la présence ici est à mettre en relation avec des facteurs stationnels tels que la topographie, l'exposition, l'humidité du sol, le ruissellement, l'infiltration, la nature du sol et des matériaux. De plus, l'Isle Crémieu joue un rôle de « carrefour biogéographique », combinant les influences méditerranéennes et médio-européenne. Ces facteurs contribuent, de même que des pratiques agricoles longtemps restées traditionnelles, à la grande richesse écologique et biologique des pelouses locales. <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants (CB / EUNIS) Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides (34.32 / E1.26) Prairies calcaires subatlantiques très sèches (34.33 / E1.27) • Espèces déterminantes et règlementées Plantes : <i>Allium coloratum</i>, <i>Anemone rubra</i>, <i>Anemone pulsatilla</i>
ZNIEFF de type 1 N° 25	Marais du Grand Plan et Le Perrier 820030370 38020091	Cet ensemble naturel comprend des boisements, une pelouse sèche et une zone humide, en l'occurrence l'un des derniers grands marais de l'Isle Crémieu. En effet, sa superficie est encore conséquente par rapport à d'autres secteurs équivalents de la plaine alluviale, le plus souvent désormais asséchés et intensément cultivés. Sa superficie est garante d'une forte biodiversité, qu'elle soit animale ou végétale. <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants (CB / EUNIS) Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides (34.32 / E1.26) Végétation à <i>Cladium mariscus</i> (53.3 /) Prairies calcaires subatlantiques très sèches (34.33 / E1.27) • Espèces déterminantes et règlementées Amphibiens : Crapaud commun, Rainette verte, Grenouille agile. Oiseaux : Butor étoilé, Courlis cendré, Faucon hobereau, Milan noir, Busard Saint-Martin, Faucon pèlerin, Guêpier d'Europe, Pic cendré, Gorgebleue à miroir, Pie grièche-à tête rousse, Bruant des roseaux.
ZNIEFF de type 1 N° 26	Les Taches 820030543 38000040	Cet ensemble naturel de pelouses sèches, de boisements, et de ripisylve (galerie boisée qui se développe sur les bords des cours d'eau) occupe un cordon dunaire déposé par le Rhône. <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants (CB / EUNIS) Pelouses des sables calcaires (34.2 / E1.12) • Espèces déterminantes et règlementées Amphibiens : Crapaud calamite Plantes : <i>Onosma arenaria</i>, <i>Anemone rubra</i>, <i>Anemone pulsatilla</i>, <i>Silene otites</i>.
ZNIEFF de type 1 N° 27	Gravière du Moulin de Peillard 820030542 38000041	Cette zone humide comporte une gravière actuellement exploitée, dont le plan de réaménagement prévoit des travaux de restauration écologique. Un plan d'eau s'est formé du fait de la proximité de la nappe fluviale, mais sa cote connaît des variations saisonnières importantes. <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et règlementées Amphibiens : Crapaud calamite Oiseaux : Martin pêcheur d'Europe, Petit gravelot

Type de zones N°	Nom / Référence	Commentaires généraux
ZNIEFF de type 1 N° 28	Gravières des Sambettes 820030568 38000056	<p>Le paysage de l'Isle Crémieu associe, dans des proportions voisines, surfaces en herbe, cultures, landes et forêts. La région a été fortement affectée par les glaciations qui y ont laissé des traces très nettes : nombreux dépôts morainiques, étangs d'origine glaciaire. Ce réseau de petits plans d'eau et de zones humides associées héberge un cortège floristique et faunistique très riche. En raison d'une inclinaison privilégiée des reliefs vers le sud-est, assurant un ensoleillement important, de nombreuses prairies et pelouses sèches fauchées ou pâturées recèlent d'abondantes stations d'orchidées et de plantes adaptées à une sécheresse remarquables. Les anciennes gravières des Sambettes, aujourd'hui partiellement remises en eau, abritent deux espèces d'oiseaux très intéressantes ; c'est d'autant plus remarquable que le site s'inscrit en périphérie d'une zone urbanisée.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Oiseaux : Oedicnème criard, Faucon hobereau, Hirondelle de rivage, Huppe fasciée.</p>
ZNIEFF de type 1 N° 29	Champs de Loyettes 820030600 01100008	<p>Le site retenu se trouve dans la plaine alluviale du Rhône à l'amont de Lyon, secteur marqué par l'influence de la confluence de l'Ain. L'Ain a, en effet, longtemps alimenté le Rhône en graviers et galets. Le dépôt de ces matériaux explique, en particulier, les changements de physionomie du fleuve au cours du temps. De nombreuses traces en sont encore visibles. Les champs au nord de Loyettes sont le lieu de vie de plusieurs espèces végétales remarquables : ce sont des espèces liées et dépendantes des activités humaines : on les appelle des messicoles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Plantes : <i>Allium rotundum</i></p>
ZNIEFF de type 1 N° 30	Champs des Grandes Raies et de la Terre Blanche 820030602 01100006	<p>Le site retenu se trouve dans la plaine alluviale du Rhône à l'amont de Lyon, secteur marqué par l'influence de la confluence de l'Ain. Les champs au Nord de Loyettes sont le lieu de vie de plusieurs espèces végétales remarquables : ce sont des espèces liées et dépendantes des activités humaines : on les appelle des messicoles.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Plantes : <i>Allium rotundum</i>, <i>Nigella arvensis</i>, <i>Phelipanche ramosa</i></p>
ZNIEFF de type 1 N° 31	Anciennes gravières de la Bibianne 820030603 01100005	<p>Ces milieux de prairies sèches sont souvent réputés pour leur biodiversité et plus particulièrement leur richesse en orchidées. Le site de la Bibianne abrite, notamment, l'Orchis bouc, une grande orchidée au labelle long, étroit et frisé et à l'odeur nauséabonde.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Plantes : <i>Himantoglossum hircinum</i></p>
ZNIEFF de type 1 N° 32	Pelouses sèches des Gaboureux 820030596 01100002	<p>Le site des Gaboureux fait partie d'une vaste plaine alluviale qui s'étend entre l'Ain et le Rhône. Le sol est ici d'une texture caillouteuse et graveleuse dans lequel les précipitations s'enfoncent très rapidement. Cette sécheresse permet le développement d'une végétation particulière.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants (CB / EUNIS) <p>Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles (34.4 / E5.2)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Oiseaux : Pigeon colombin, Guêpier d'Europe, Huppe fasciée, Alouette lulu, Hirondelle rivage, Pipit spioncelle, Bergeronnette printanière, Traquet motteux.</p> <p>Reptile : Lézard des souches</p>

Type de zones N°	Nom / Référence	Commentaires généraux
ZNIEFF de type 1 N° 33	Grotte de Rochevré 820030417 38020045	Cette grotte constitue un milieu exceptionnel pour l'Isle Crémieu. La genèse de telles cavités est liée généralement à la dissolution du calcaire par le dioxyde de carbone contenu dans les eaux d'infiltration. La réaction chimique de dissolution est très lente, et il en est de même de la formation de la grotte. Ce milieu aux abords plutôt hostiles abrite un écosystème très fragile dont les ambassadeurs les plus connus sont les Chauves-souris. <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées Chiroptères : Petit rhinolophe, Grand rhinolophe
ZNIEFF de type 1 N° 34	Mares de Craquenot 820030283 38020019	Cet ensemble naturel est composé d'une zone humide et de quelques petits bois : il s'articule autour de deux mares, au sein d'un îlot boisé isolé au milieu d'une plaine agricole à vocation céréalière. Les mares résultent de l'exploitation ancienne d'une carrière, ennoyée du fait d'une nappe phréatique superficielle. On trouve là des milieux naturels diversifiés, qui induisent une richesse faunistique et floristique importante. <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Végétation à <i>Cladium mariscus</i> [53.3 / C3.28] <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées Amphibiens : Rainette verte, Grenouille verte, Triton crêté. Insectes : Cuivré des marais, Agrion de Mercure. Oiseaux : Martin-pêcheur d'Europe, Pic épeichette, Bruant des roseaux, Bouvreuil pivoine.
ZNIEFF de type 1 N° 35	Étang de Bas et falaises de Ravières de Bas, étang de Gillieu et de Bénétan et Creux de Len 820030285 38020017	Il s'agit ici d'une mosaïque de milieux naturels étroitement imbriqués : zones humides, pelouses sèches et bois. L'étang situé au sud du secteur donne naissance à un ruisseau qui inonde en hiver une des plus belles prairies humides de l'Isle Crémieu. Au centre de celle-ci et à ses extrémités nord et est, c'est par contre le domaine des pelouses sèches. Au nord, deux autres étangs complètent l'ensemble. Ce complexe de milieux induit une grande richesse biologique et écologique. <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Prairies calcaires subatlantiques très sèches [34.33 / E1.27] Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides [34.32 / E1.26] <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées Amphibien : Rainette verte. Insectes : Cuivré des marais, Azuré de la Croisette, Azuré des paluds, Azuré de la Sanguisorbe, Agrion de Mercure, Leucorrhine à large queue. Oiseaux : Rousserolle turdoïde, Martin-pêcheur d'Europe, Héron pourpré, Butor blongios, Alouette lulu, Guêpier d'Europe. Plantes : <i>Helichrysum stoechas</i> . Reptile : Cistude d'Europe.
ZNIEFF de type 1 N° 36	Étang de la Salette, petit Étang et Montchalin 820030321 38020023	Cet ensemble constitue l'un des hauts-lieux de l'ornithologie dans le Nord-Isère : il se compose de trois étangs se déversant l'un dans l'autre, au sein d'une zone humide autour de laquelle s'imbriquent prairies, pelouses et boisements. La configuration de l'étang principal a permis l'extension d'une vaste roselière, qui couvre ses franges et toute sa partie nord. Sur sa bordure est, une grande prairie offre une zone de nourrissage très appréciée de certains oiseaux migrateurs, aux passages de printemps et d'automne. <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Prairies calcaires subatlantiques très sèches [34.33 / E1.27] Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides [34.32 / E1.26]

Type de zones N°	Nom / Référence	Commentaires généraux
		<ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Amphibien : Rainette verte. Insectes : Agrion de Mercure, Leucorrhine à large queue. Oiseaux : 52 espèces. Plantes : <i>Najas marina</i>, <i>Dioscorea communis</i>. Reptile : Cistude d'Europe.</p>
ZNIEFF de type 1 N° 37	Pelouse du Mont de Dent et la Bornadelle 820030406 38020056	<p>Il s'agit d'un ensemble de deux pelouses sèches, dont la présence ici est à mettre en relation avec des facteurs stationnels tels que la topographie, l'exposition, l'humidité du sol, le ruissellement, l'infiltration, la nature du sol et des matériaux. De plus, l'Isle Crémieu joue un rôle de « carrefour biogéographique », combinant les influences méditerranéennes et médio-européenne. Ces facteurs contribuent, de même que des pratiques agricoles longtemps restées traditionnelles, à la grande richesse écologique et biologique des pelouses locales.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] <p>Prairies calcaires subatlantiques très sèches [34.33 / E1.27] Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides [34.32 / E1.26]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Plante : <i>Pulsatilla rubra</i>.</p>
ZNIEFF de type 1 N° 38	Pelouse et source de Briche Maillet 820030387 38020043	<p>Cet ensemble comprend une zone humide avec une source alimentant une mare, ainsi qu'à l'ouest une pelouse sèche installée sur un substrat alluvionnaire pauvre et drainant déposé à la fin de l'ère glaciaire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] <p>Prairies calcaires subatlantiques très sèches [34.33 / E1.27] Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides [34.32 / E1.26]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Amphibien : Rainette verte. Oiseaux : Busard Saint-Martin, Bruant proyer.</p>
ZNIEFF de type 1 N° 39	Pelouse au Nord de Chavanette 820030388 38020033	<p>Il s'agit d'une pelouse sèche, dont la présence ici est à mettre en relation avec des facteurs stationnels tels que la topographie, l'exposition, l'humidité du sol, le ruissellement, l'infiltration, la nature du sol et des matériaux. Ainsi, ce milieu est très favorable à une flore rare. Le cortège faunistique s'avère tout aussi intéressant. De plus, les pelouses sèches offrent un intérêt paysager indéniable, contribuant entre autres à maintenir des espaces ouverts autour des villages.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] <p>Prairies calcaires subatlantiques très sèches [34.33 / E1.27] Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides [34.32 / E1.26]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Plantes : <i>Anacamptis fragrans</i>, <i>Orchis laxiflora</i>, <i>Pulsatilla rubra</i>.</p>
ZNIEFF de type 1 N° 40	Zone humide du Vernay 820030407 38020042	<p>Cette petite zone humide occupe une dépression marécageuse traversée par un ruisseau, le Fouron, qui l'alimente en hiver. Elle est favorable aux batraciens, en permettant notamment à des espèces telles que la Rainette verte de s'y reproduire au printemps.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Amphibien : Rainette verte. Oiseau : Martin-pêcheur d'Europe.</p>

Type de zones N°	Nom / Référence	Commentaires généraux
ZNIEFF de type 1 N° 41	Pelouse au Sud de Chanot 820030389 38020044	Il s'agit d'une pelouse sèche, dont la présence ici est à mettre en relation avec des facteurs stationnels tels que la topographie, l'exposition, l'humidité du sol, le ruissellement, l'infiltration, la nature du sol et des matériaux. Ainsi, ce milieu est très favorable à une flore rare qui compte l'Orchis à odeur de vanille, une espèce protégée en France. <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Prairies calcaires subatlantiques très sèches [34.33 / E1.27] Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides [34.32 / E1.26] • Espèces déterminantes et règlementées Plantes : <i>Anacamptis fragrans</i>, <i>Ophioglossum vulgatum</i>, <i>Dianthus carthusianorum</i>.
ZNIEFF de type 1 N° 42	Marais de la Besseye 820030371 38020090	Cette zone humide comporte de nombreux milieux naturels, de l'étang à la tourbière en passant par des boisements humides et une rivière. Cette variété va de pair avec celle de la faune et de la flore. Ainsi, l'étang constitue actuellement l'un des seuls sites colonisés par le Castor d'Europe en Isle Crémieu. L'ensemble est en étroite relation avec le Marais du Grand Plan, qui possède lui aussi de nombreuses espèces remarquables. <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et règlementées Amphibiens : Crapaud calamite, Rainette verte. Mammifère : Castor d'Eurasie. Insecte : Agrion de Mercure, Oiseaux : Martin-pêcheur d'Europe, Héron cendré, Sterne pierregarin. Plantes : <i>Dianthus armeria</i>, <i>Ranunculus sceleratus</i>, <i>Typha angustifolia</i>.
ZNIEFF de type 1 N° 43	Le Sablon 820030548 38000035	La zone du Sablon se situe dans la plaine alluviale du Rhône. Deux espèces remarquables contribuent à son intérêt naturaliste. <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Pelouses des sables calcaires [34.12 / E1.12] • Espèces déterminantes et règlementées Plantes : <i>Helichrysum stoechas</i>.
ZNIEFF de type 1 N° 44	Prairie humide de la Léchère de Molletunay 820030557 38000057	Le paysage de l'Isle Crémieu associe, dans des proportions voisines, surfaces en herbe, cultures, landes et forêts. La région a été fortement affectée par les glaciations qui y ont laissé des traces très nettes : nombreux dépôts morainiques, étangs d'origine glaciaire. Ce réseau de petits plans d'eau et de zones humides associées héberge un cortège floristique et faunistique très riche. La « Léchère » de Molletunay mêle prairies, cladaies (formations végétales dominées par le marisque) et boisements humides. <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Végétation à <i>Cladium mariscus</i> [53.3 / C3.28] • Espèces déterminantes et règlementées Amphibiens : Rainette verte, Pélodyte ponctué, Grenouille agile. Insecte : Leucorrhine à gros thorax. Oiseaux : Rousserolle turdoïde, Rousserolle verderolle, Busard des roseaux, Pic épeichette, Bruant des roseaux, Locustelle luscinoïde, Locustelle, Guêpier d'Europe, Bouvreuil pivoine, Rémiz penduline. Plantes : <i>Convallaria majalis</i>, <i>Dioscorea communis</i>.
ZNIEFF de type 1 N° 45	Etang et zone humide du Pré du Clos 820030377 38020062	Cette zone humide comprend un étang et une prairie humide. Elle abrite un batracien remarquable : la Rainette verte. Insuffisamment connu, le site justifierait par ailleurs amplement des prospections complémentaires. <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et règlementées Amphibien : Rainette verte. Oiseau : Chouette chevêche.

Type de zones N°	Nom / Référence	Commentaires généraux
ZNIEFF de type 1 N° 46	Etang de Billonay 820030378 38020094	<p>Situé sur le plateau de Billonay, cet ensemble regroupe, outre des boisements, deux étangs, un ruisseau et l'une des plus grandes pelouses sèches de l'Isle Crémieu. Une telle variété lui confère un grand intérêt écologique et biologique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides [34.32 / E1.26] • Espèces déterminantes et réglementées Amphibiens : Rainette verte, Grenouille rousse. Insectes : Azuré de la Sanguisorbe, Leucorrhine à large queue. Oiseaux : Autour des palombes, Pipit spioncelle, Héron pourpré, Engoulevent d'Europe, Linotte mélodieuse, Circaète Jean-le-Blanc, Busard des roseaux, Bruant proyer, Torcol fourmilier, Locustelle luscinoïde, Alouette lulu, Guêpier d'Europe, Bruant proyer, Bouvreuil pivoine, Chouette effraie. Plantes : <i>Convallaria majalis</i>, <i>Dioscorea communis</i>.
ZNIEFF de type 1 N° 47	Pelouse de Rochechin 820030380 38020064	<p>Dominant les Balmes, le sommet de Rochechin présente des conditions idéales pour le développement de pelouses sèches. Issues d'une agriculture ancestrale pratiquant une fauche annuelle unique ou un pâturage extensif (sa faible productivité n'est pas favorable à l'intensification), elles présentent une grande richesse spécifique. Celle-ci se manifeste par une très grande diversité en orchidées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Prairies calcaires subatlantiques très sèches [34.33 / E1.27] Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides [34.32 / E1.26] • Espèces déterminantes et réglementées Plante : <i>Pulsatilla rubra</i>.
ZNIEFF de type 1 N° 48	Pelouses sèches de la Valbonne 820030682 01170001	<p>Situé dans la plaine de l'Ain, le camp militaire de la Valbonne s'étend sur plus de 1500 ha. La présence de cailloutis fluvioglaciers, charriés par l'Ain et le Rhône, donne un sol filtrant responsable d'une grande sécheresse. La végétation (des pelouses rases, sèches, avec des secteurs plus embroussaillés ou boisés) reflète bien cet état. En dehors de quelques rares arbres (peupliers noirs, bouleaux), la végétation est uniquement composée d'une pelouse sèche caractéristique Au Sud, au pied de la cote de la lône du Grand Gravier, un secteur plus réduit en surface présente une végétation plus rare. L'est de la terrasse présente un relief nettement plus accentué, formé d'une série de buttes appelées localement des « molards ». Ici, le paysage est nettement plus boisé et présente quelque peu l'aspect d'une « savane » arborée : l'embroussaillage total semble guetter le site à terme. Entre ces deux zones, le bois du mont Genêt est formé par une belle chênaie. L'intérêt naturaliste du site est remarquable. Situé à un carrefour biogéographique, il offre une flore présentant tout à la fois des affinités méditerranéennes et continentales. Il s'agit ainsi semble-t-il de la station botanique la plus diversifiée des plaines de l'Ain et de l'Est-Lyonnais. La faune du site est également remarquable. En dehors de quelques périmètres de tir et de quelques zones de cultures à gibier, l'existence du camp militaire a permis le maintien de l'aspect originel de cette partie de la plaine de l'Ain.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Lisières (ou ourlets) forestières thermophiles [34.4 / E5.2] • Espèces déterminantes et réglementées Amphibiens : Crapaud calamite, Pélodyte ponctué. Oiseaux : 41 espèces. Plantes : <i>Helichrysum stoechas</i>.

Type de zones N°	Nom / Référence	Commentaires généraux
ZNIEFF de type 1 N° 49	Pelouse au Sud-Ouest du Pré Capitan 820030354 38020068	Ce milieu est très favorable à une flore rare qui compte l'Orchis à odeur de vanille, une espèce protégée en France. <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Prairies calcaires subatlantiques très sèches [34.33 / E1.27] Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides [34.32 / E1.26] • Espèces déterminantes et règlementées Plante : <i>Anacamptis fragrans</i>.
ZNIEFF de type 1 N° 50	Carrières du Combeau et de Roche Comment 820030354 38020068	Cet ensemble de zones humides et de pelouses sèches comporte également des carrières désaffectées, qui ont permis la formation de deux mares très particulières. En effet, celles-ci, installées sur des dalles calcaires, sont alimentées par les eaux de pluies qui ruisselle sur les falaises et les dalles rocheuses ; elles sont alimentées toute l'année. On y rencontre de nombreuses espèces aquatiques. A proximité, on découvre de petites pelouses sèches d'une grande richesse biologique. <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Prairies calcaires subatlantiques très sèches [34.33 / E1.27] • Espèces déterminantes et règlementées Amphibien : Rainette verte. Oiseaux : Engoulevent d'Europe, Bouvreuil pivoine.
ZNIEFF de type 1 N° 51	Grotte de Beptenaz 820030359 38020092	Milieux rares en Isle Crémieu, les grottes ont souvent eut besoin de plusieurs millénaires pour se former. D'abord plutôt hostile, elles abritent pourtant un écosystème très fragile, dont les ambassadeurs les plus connus sont les Chauves-souris. On peut ainsi trouver à Beptenaz plusieurs espèces de chauve-souris rares. Tout un cortège d'invertébrés mérite également d'être évoqué. La conservation d'un tel habitat est importante car elle conditionne la survie de cette faune cavernicole en Isle Crémieu. <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et règlementées Mammifères : Sérotine commune, Vespère de Savi, Minioptère de Schreibers, Murin de Brandt, Murin de Daubenton, Murin à oreilles échancrées, Grand Murin, Murin à moustaches, Noctule de Leisler, Noctule commune, Pipistrelle de Nathusius, Pipistrelle pygmée, Rhinolophe euryale, Grand Rhinolophe, Petit Rhinolophe, Molosse de Cestoni.
ZNIEFF de type 1 N° 52	Pelouse au Nord des Brosses 820030544 38000039	Ce milieu est très favorable à une flore rare qui compte la Pulsatille rouge, une espèce très localisée en région Rhône-Alpes, l'Ophrys bourdon et un cortège faunistique très diversifiées et parfois rare. <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et règlementées Plante : <i>Pulsatilla rubra</i>.
ZNIEFF de type 1 N° 53	Pelouse du Mont Méclat 820030409 38020063	Cet ensemble de pelouses sèches, de prairies et de boisements coiffant une colline abrite une orchidée très rare : l'Orchis à fleurs lâches. Cette plante des milieux humides profite du ruissellement le long des pentes, qui entretient à certain endroit des « micro-zones » humides. <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides [34.32 / E1.26] • Espèces déterminantes et règlementées Oiseau : Alouette lulu. Plantes : <i>Anacamptis laxiflora</i>.

Type de zones N°	Nom / Référence	Commentaires généraux
ZNIEFF de type 1 N° 54	Zones humides des moulins de Vallières et de Tabouret 820030403 38020059	<p>Ce site est composé d'une petite rivière (le Fouron) alimentée par quelques rares tuffières, qui traverse un étang créée à l'origine pour faire fonctionner un moulin. Le Fouron et l'étang de Tabouret abritent une petite population de Castor d'Europe venue du fleuve Rhône tout proche.</p> <p>La tourbière du Moulin de Vallières fait l'objet de travaux de conservation car elle abrite notamment une station de Rossolis à feuilles longues.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Mammifère : Castor d'Eurasie. Oiseaux : Martin-pêcheur d'Europe, Pinson du Nord. Plantes : <i>Drosera longifolia</i>, <i>Leucojum vernum</i>, <i>Dioscorea communis</i>, <i>Polystichum setiferum</i>.</p>
ZNIEFF de type 1 N° 55	Fours à Chaux d'Optevoz, bois de Billonay, étang Neuf, marais et étang de la Rama 820030366 38020095	<p>Centré autour d'une succession de zones humides qui vont des étangs aux mares en passant par des marais et des tourbières, sans oublier les prairies humides, les canaux d'assèchements et les ruisseaux, cet ensemble n'a pratiquement pas d'équivalent en Isle Crémieu. Aux alentours, pelouses sèches et boisements complètent le tableau. Au nord, le carreau d'une carrière à chaux désaffectée favorise l'apparition d'une faune et d'une flore colonisatrices. Une telle variété confère aux lieux un grand intérêt écologique et biologique.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] <p>Prairies calcaires subatlantiques très sèches [34.33 / E1.27] Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides [34.32 / E1.26] Végétation à <i>Cladium mariscus</i> [53.3 / -]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Amphibiens : Crapaud calamite, Rainette verte, Pélodyte ponctué, Grenouille verte, Grenouille rousse, Triton crêté. Mammifère : Loutre d'Europe. Chiroptère : Petit rhinolophe. Insectes : Leucorrhine à gros thorax, Leucorrhine à large queue. Oiseaux : 28 espèces. Reptiles : Coronelle lisse, Coronelle girondine, Cistude d'Europe. Plantes : <i>Aster amellus</i>, <i>Dianthus carthusianorum</i>, <i>Fritillaria meleagris</i>, <i>Ilex aquifolium</i>, <i>Loncomelos pyrenaicus</i>, <i>Ruscus aculeatus</i>, <i>Viola elatior</i>, <i>Biscutella laevigata</i>, <i>Dioscorea communis</i>, <i>Ophioglossum vulgatum</i>.</p>
ZNIEFF de type 1 N° 56	Pelouse du Lucle 820030291 38020011	<p>Ce milieu est très favorable à une flore rare qui compte la Pulsatille rouge, l'Ail joli et l'Orchis à odeur de vanille.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] <p>Prairies calcaires subatlantiques très sèches [34.33 / E1.27] Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides [34.32 / E1.26]</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et réglementées <p>Oiseau : Bruant proyer. Plantes : <i>Allium carinatum</i>, <i>Allium pulchellum</i>, <i>Orchis coriophora subsp. fragrans</i>, <i>Pulsatilla rubra</i>.</p>

Type de zones N°	Nom / Référence	Commentaires généraux
ZNIEFF de type 1 N° 57	Gorges de la Fusa, Sigalet et Mont de Rosset 820030292 38020010	<p>Cet ensemble comprend une zone humide, des boisements, des falaises et des pelouses sèches, et s'articule autour des gorges de la Fusa. Au fond de celle-ci, il inclut également un petit étang, la rivière et les boisements humides riverains. De part et d'autre, monts et falaises sont coiffés de grandes pelouses sèches. Une telle juxtaposition de milieux naturels rupestres et humides favorise l'accueil d'une faune et d'une flore riches et diversifiées.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Prairies calcaires subatlantiques très sèches [34.33 / E1.27] Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides [34.32 / E1.26] • Espèces déterminantes et réglementées Crustacé : Ecrevisse à pieds blancs. Chiroptères : Petit Murin, Grand Murin, Petit Rhinolophe, Grand Rhinolophe. Oiseau : Grand-duc d'Europe.
ZNIEFF de type 1 N° 58	Etang de Lemps, marais de Gâ et bois de Burnoud 820030293 38020009	<p>Ce secteur est limité à l'est et au sud par un vaste massif boisé. Il juxtapose des milieux naturels contrastés : zones humides, pelouses sèches et boisements. Une géomorphologie originale en est la cause : sur un axe nord-ouest/sud-est se succèdent des alignements de « mollards » délimitant et alimentant autant de bassins versants ; à leur pied on trouve donc un étang, des prairies humides et un marais alimenté uniquement par les eaux de pluies et de ruissellements, sur les flancs mêmes des collines, les conditions stationnelles sont par contre favorables à l'extension de pelouses sèches.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Prairies calcaires subatlantiques très sèches [34.33 / E1.27] Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides [34.32 / E1.26] Végétation à <i>Cladium mariscus</i> [53.3 / -] • Espèces déterminantes et réglementées Amphibiens : Rainette verte, Grenouille agile, Grenouille rousse. Mammifères : Chat forestier, Lynx boréal. Reptile : Cistude d'Europe. Oiseaux : Rousserolle turdoïde, Héron pourpré, Busard Saint-Martin, Blongios nain, Alouette lulu, Milan noir. Plantes : <i>Aster amellus</i>, <i>Viola elatior</i>.
ZNIEFF de type 1 N° 59	Lône et forêt riveraine de l'île de Méant 820031410 69130003	<p>L'île du Méant est actuellement cultivée (maïs) en quasi-totalité et ne présente plus guère d'intérêt naturaliste. Par contre les ripisylves (boisements qui se développent sur les bords des cours d'eau, il s'agit ici d'une aulnaie-frênaie) riveraines de la lône du même nom sont assez bien préservées, quoique menacées par l'extension des surfaces agricoles. Intéressant du point de vue écologique, ce milieu original est très menacé.</p> <p>De nombreuses études témoignent aussi de l'intérêt des poissons et des invertébrés (libellules en particulier) du cours du fleuve.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Forêt de Frênes et d'Aulnes des fleuves médio-européens [44.3 / G1.21] • Espèces déterminantes et réglementées Amphibien : Grenouille agile. Mammifères : Castor d'Eurasie, Putois d'Europe, Crossope aquatique. Oiseaux : Martin-pêcheur d'Europe, Héron cendré, Aigrette garzette, Faucon hobereau, Milan noir, Bihoreau gris, Balbuzard pêcheur, Pic cendré. Poisson : Epinoche à trois épines. Plante : <i>Luronium natans</i>.

Type de zones N°	Nom / Référence	Commentaires généraux
ZNIEFF de type 1 N°60	Etang de Ry 820032066 38020122	<p>Ce site réunit des milieux humides (un marais, un petit et un grand étang, un ruisseau...), des prairies et des bois ; il est bordé par deux collines boisées. L'une d'entre-elles est l'un des points les plus élevés du plateau de l'Isle Crémieu, à une altitude de 418 m.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Prairies calcaires subatlantiques très sèches [34.33 / E1.27] Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides [34.32 / E1.26] • Espèces déterminantes et réglementées Amphibien : Crapaud commun. Plantes : <i>Allium carinatum subsp. pulchellum</i>, <i>Allium pulchellum</i>, <i>Najas marina</i>.
ZNIEFF de type 1 N° 61	Marais de Boulieu 820032068 38020130	<p>La majeure partie de cet ensemble naturel est constituée par un vaste marais. De part et d'autre, des collines le frangent selon un axe nord-ouest/sud-est. A son extrémité Sud, se situe un second petit marais, épisodiquement connecté au précédent. De plus, quelques petits étangs et ruisseaux viennent compléter cet ensemble. Le site abrite une flore et une faune remarquable.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Végétation à <i>Cladium mariscus</i> [53.3 / G3.47] • Espèces déterminantes et réglementées Amphibien : Crapaud calamite, Rainette verte, Grenouille agile, Grenouille rousse, Triton crêté. Mammifère : Castor d'Eurasie. Insecte : Agrion de Mercure. Reptile : Cistude d'Europe. Oiseaux : Rousserolle turdoïde, Martin-pêcheur d'Europe, Héron pourpré, Petit Gravelot, Busard des roseaux, Busard Saint-Martin, Faucon hobereau, Alouette lulu, Guêpier d'Europe, Milan noir, Huppe fasciée. Plantes : <i>Anemone rubra</i>, <i>Orchis laxiflora</i>, <i>Thelypteris palustris</i>.
ZNIEFF de type 1 N° 62	Étangs de la Bryne, de Montclus et Pelouses sèches de Courtonge et de Poisa 820032069 38020129	<p>Le site est composé de deux étangs, de mares, d'une prairie tourbeuse, de prairies sèches et de boisements. L'étang de la Bryne possède la plus belle population pérenne connue dans le département de l'Isère d'une libellule protégée et très rare.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Prairies calcaires subatlantiques très sèches [34.33 / E1.27] Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides [34.32 / E1.26] Végétation à <i>Cladium mariscus</i> [53.3 / -] • Espèces déterminantes et réglementées Amphibiens : Rainette verte, Pélodyte ponctué. Insecte : Leucorrhine à large queue. Reptile : Cistude d'Europe. Oiseaux : Martin-pêcheur d'Europe, Héron pourpré, Circaète Jean-le-Blanc, Busard des roseaux, Bruant des roseaux, Faucon hobereau, Guêpier d'Europe, Bruant proyer, Petit-duc scops, Traquet tarier. Plantes : <i>Aster amellus</i>, <i>Orchis laxiflora subsp. palustris</i>, <i>Pulsatilla rubra</i>.
ZNIEFF de type 1 N° 63	Pelouses sèches du Mont de Rive 820032073 38020124	Pas de données sur l'INPN.

Type de zones N°	Nom / Référence	Commentaires généraux
ZNIEFF de type 1 N° 64	Pelouses de Grivoux 820032038 38020120	<p>Il s'agit d'un ensemble de plusieurs pelouses sèches, dont la présence ici est à mettre en relation avec des facteurs stationnels tels que la topographie, l'exposition, l'humidité du sol, le ruissellement, l'infiltration, la nature du sol et des matériaux. Ainsi, ces pelouses illustrent plusieurs types d'habitats naturels important à conserver, et possèdent une flore riche en espèces remarquables. Ces milieux ouverts permettent à une faune toutes aussi rare de vivre et de se reproduire.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Habitats déterminants [CB / EUNIS] Prairies calcaires subatlantiques très sèches [34.33 / E1.27] Pelouses calcaires subatlantiques semi-arides [34.32 / E1.26] • Espèces déterminantes et règlementées Oiseau : Alouette lulu. Plante : <i>Aster amellus</i>, <i>Pulsatilla rubra</i>, <i>Orchis coriophora subsp. fragrans</i>, <i>Viola elatior</i>, <i>Ophioglossum vulgatum</i>.
ZNIEFF de type 1 N° 65	Prairies humides de Carisieu 820032047 38020123	<p>Deux prairies humides favorables à une flore et une faune particulière composent cet ensemble naturel. Il est particulièrement remarquable en ce qui concerne les papillons, et notamment les azurés.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Espèces déterminantes et règlementées Amphibien : Rainette verte. Insectes : Cuivré des marais, Azuré des paluds, Azuré de la Sanguisorbe.

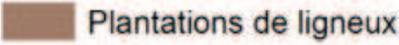
1.2. FICHES HABITATS

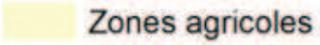
1.2.1. LES MILIEUX ANTHROPIQUES

IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Sites industriels en activités (CB : 86.3 ; EUNIS : J1.4) Carrières (CB : 86.41 ; EUNIS : H3.2F)
LOCALISATION	Représentation cartographique de l'habitat : 
SURFACE	Sites industriels : 767,6 ha, soit 3,6 % de la surface de la zone d'étude Carrières : 16,5 ha, soit 0,1 % de la surface de la zone d'étude
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <p>Plusieurs activités induisant d'une forte urbanisation sont exercées au sein du périmètre d'étude dont la production d'électricité liée à la centrale nucléaire du Bugey, recouvrant une vaste superficie. D'autres zones industrielles sont présentes sur les communes avoisinantes dont le Parc industriel de la Plaine de l'Ain (Saint-Vulbas, Blyes). Plusieurs sites d'extraction de granulats sont également présents autour de la centrale.</p> <p>Ces sites sont retrouvés principalement sur la partie ouest de l'aire d'étude, essentiellement à proximité des cours d'eau ou des espaces urbains.</p> <p>Les milieux associés à ces activités correspondent à des espaces totalement anthropisés, bâtis, exploités ou revêtus de matériaux. L'expression de la végétation reste très succincte, elle se développe ponctuellement sur les interstices présents entre les zones gravillonnées ou goudronnées. Il s'agit essentiellement d'espèces pionnières ou rudérales s'implantant dans les milieux perturbés.</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>La végétation liée à ces milieux reste faiblement représentée et très ponctuelle. Ce type de milieu semble propice à l'installation d'espèces rudérales puisqu'il s'agit d'espaces très remaniés et perturbés. Ces espaces sont également favorables au développement d'espèces invasives. Les potentialités d'accueil pour la faune restent restreintes à l'exception des espèces anthropophiles comme l'Hirondelle rustique, connue nicheuse au sein du CNPE.</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt floristique de ce milieu est jugé « nul » puisqu'il limite fortement le développement de la végétation.</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>Ce milieu urbain et industriel n'a pas vocation à évoluer actuellement sur le plan écologique. Les principales menaces concernent la problématique des espèces exotiques envahissantes. Une surveillance doit être effectuée pour éviter leur installation, leur prolifération et leur dissémination vers les milieux naturels ou semi-naturels.</p>	

IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Villages (CB : 86.2 ; EUNIS : J1.2)
LOCALISATION	Représentation cartographique de l'habitat :  Villages
SURFACE	1 756 ha, soit 8,2 % de la surface de la zone d'étude
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <p>Plusieurs villages se situent à proximité de la centrale, dont les plus vastes se situent le long du Rhône (Saint-Vulbas, Hières-sur-Amby, Loyettes, Saint-Romain-de-Jalionas) ou de l'Ain (Saint-Jean-de-Niost, Saint-Maurice-de-Gourdans, Blyes...). La plus forte densité urbaine se concentre au sud-ouest de l'aire d'étude.</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>Cette unité anthropisée limite le développement de la végétation. Cette dernière s'implante ponctuellement sur les interstices présents entre les habitations, ou les zones revêtues de divers matériaux. Il s'agit principalement d'espèces pionnières ou rudérales s'implantant dans les milieux perturbés.</p> <p>Une faune anthropophile est retrouvée dans ces espaces (Moineau domestique, Hirondelle rustique, Merle noir, Chardonneret élégant, Pie bavarde, Rougequeue noir, chiroptères...).</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt floristique de ce milieu est jugé « nul » puisqu'il limite fortement le développement de la végétation.</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>Ce milieu urbain n'a pas vocation à évoluer actuellement sur le plan écologique. Les principales menaces concernent la problématique des espèces exotiques envahissantes. Une surveillance doit être effectuée pour éviter leur installation, leur prolifération et leur dissémination vers les milieux naturels ou semi-naturels.</p>	

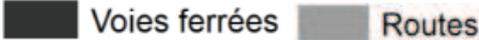
IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Espaces verts (CB : 85 ; EUNIS : I2.1)
LOCALISATION	Représentation cartographique de l'habitat :  Espaces verts
SURFACE	38,4 ha, soit 0,2 % de la surface de la zone d'étude
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <p>Sous cet intitulé sont regroupés les espaces végétalisés créés et aménagés au sein des zones urbanisées, tels que les pelouses entretenues ou les bosquets composés d'essences indigènes ou ornementales des parcs et jardins. Cette unité de végétation reste très anthropisée, elle subit une pression d'entretien forte et régulière via les tontes répétées, les tailles, ou encore les plantations de variétés ornementales.</p> <p>Ces espaces verts sont retrouvés de façon éparse au sein de l'aire d'étude, principalement au sein ou à proximité des villages.</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>Ces espaces verts peuvent accueillir une faune très variée puisqu'ils forment un complexe de secteurs ouverts et d'espaces boisés offrant ainsi des zones de lisière intéressantes sur le plan écologique.</p> <p>Seules des espèces de faune communes et ubiquistes peuvent exploiter ces habitats de substitution comme zone d'alimentation.</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt floristique de ce milieu est jugé « faible » au vu de son entretien fréquent, de son cortège globalement assez commun.</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>Ces espaces verts pourraient faire l'objet d'une gestion différenciée grâce à une définition des priorités d'action. Par la suite les pressions de fauches peuvent être adaptées selon la fonctionnalité et les vocations choisies pour chacun de ces espaces. L'objectif est de favoriser l'installation d'une plus grande diversité d'espèces végétales spontanées grâce à une fauche tardive et l'implantation d'un couvert végétal arbustif plus autochtone, rustique et diversifié.</p> <p>Les principales menaces concernent la problématique des espèces exotiques envahissantes. Une surveillance doit être effectuée pour éviter leur installation, leur prolifération et leur dissémination vers les milieux naturels ou semi-naturels.</p>	

IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Plantations de ligneux (CB : 83.3 ; EUNIS : G1.C)
LOCALISATION	Représentation cartographique de l'habitat : 
SURFACE	21,9 ha, soit 0,1 % de la surface de la zone d'étude
Description des caractéristiques de l'habitat : La zone d'étude comprend plusieurs plantations d'arbres caducifoliées tels que des peupliers, destinés à la production de bois. Le sous-bois est souvent très entretenu. Ces plantations sont peu présentes dans l'aire d'étude, elles sont principalement retrouvées entre les zones agricoles.	
Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil : Le couvert végétal entre les rangées d'arbres est fréquemment entretenu. La diversité faunistique et floristique reste relativement faible dû aux techniques d'entretien réalisées sur ces milieux.	
Identification de l'intérêt floristique et justification : L'intérêt floristique de ce milieu apparaît « faible » au vu de son entretien fréquent et de la faible diversité spécifique de ces formations.	
Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion : Cette unité n'est actuellement pas vouée à évoluer.	

IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	<p>Zones agricoles :</p> <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cultures annuelles avec marges de végétation spontanée (CB : 82.2 ; EUNIS : I1.1)
LOCALISATION	<p>Représentation cartographique de l'habitat :</p> 
SURFACE	<p>Parmi un complexe agricole de : 12 586,4 ha, soit 58,5 % de la surface de la zone d'étude</p>
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ De vastes zones agricoles entourent la centrale, elles sont majoritairement représentées au sein de l'aire d'étude. Ces secteurs se caractérisent par une mosaïque des terres intensément cultivées et de prairies pâturées ou fauchées (cf. fiches Pâtures mésophiles, Prairies à fourrages des plaines). ○ Au sein des cultures annuelles (maïs, blé, colza, luzernes...) s'opèrent plusieurs traitements intensifs (fertilisation chimique ou organique, utilisation de produits phytosanitaires, systèmes d'irrigation). Cette unité de végétation monospécifique laisse peu de place au développement d'espèces végétales indigènes. Des marges de végétation spontanée sont tout de même présentes entre ces cultures. 	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>Les abords de ces cultures comprennent de nombreuses adventices et sont susceptibles d'accueillir des espèces invasives. De plus, plusieurs espèces d'oiseaux inféodées aux milieux ouverts y trouvent des habitats de substitution notamment le Bruant proyer, les busards, l'Oedicnème criard...</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt floristique de ces formations reste « nul » du fait de l'exploitation intensive du milieu.</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>Cette unité n'est actuellement pas destinée à évoluer.</p>	

IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Friches (CB : 87.1 ; EUNIS : I1.53)
LOCALISATION	Compris dans :  Zones agricoles
SURFACE	Compris dans les zones agricoles : 12 586,4 ha , soit 58,5 % de la surface de la zone d'étude
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <p>Une friche correspond à un habitat transitoire qui se développe suite à toute cessation d'activités, souvent agricoles (jachères), sur un milieu. Le type d'exploitations pratiquées auparavant et les biotopes adjacents influencent fortement le cortège floristique actuel. Les milieux en friches se situent principalement le long des cultures. Il s'agit de milieux progressivement colonisés par des ligneux comme les ronces, le Prunellier, l'Aubépine, l'Eglantier, le Robinier faux-acacia...</p> <p>Ces friches sont retrouvées au sein du complexe de zones agricoles, elles sont réparties de façon éparse dans l'aire d'étude et leur présence varie d'une année sur l'autre selon la rotation des cultures et le choix des pratiques.</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>L'abandon des terrains concernés a favorisé l'installation d'un cortège floristique très commun composé essentiellement de poacées (Bromes, Pâturins, Fétuques...) et d'espèces rudérales et pionnières. Ce sont également des espaces sensibles à la problématique des espèces exotiques envahissantes (Robinier, Ambroisie à feuilles d'Armoise...). Ces friches constituent des zones de refuge pour la petite faune, et en fonction de la mosaïque présente, peuvent accueillir des espèces inféodées aux milieux bocagers.</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt floristique de ce milieu apparaît « faible » au vu du cortège très commun et rudéral installé sur ces formations.</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>Ces milieux laissés à l'abandon suivent la dynamique naturelle et sont progressivement colonisés par les ligneux. Ainsi sans action de gestion ils tendent vers une fermeture du milieu à moyen et long terme.</p>	

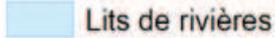
IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Zones rudérales (CB : 87.2 ; EUNIS : E5.13)
LOCALISATION	Représentation cartographique de l'habitat :  Zones rudérales
SURFACE	60,8 ha, soit 0,3 % de la surface de la zone d'étude
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <p>Sous cet intitulé sont regroupées les formations fréquemment perturbées et remaniées. Une végétation caractéristique de ces milieux rudéraux est retrouvée. Il s'agit essentiellement de bords de routes, de terrains vagues ou de zones de stockage (matériaux, déchets...) retrouvé ponctuellement au sein de l'aire d'étude.</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>Ce type de milieux est propice à l'implantation d'espèces pionnières et nitrophiles (Armoise commune, Orties, Cirses, Ronces...) ainsi qu'à l'installation d'espèces exotiques envahissantes (Robinier, Ambroisie...). Ce type d'habitat peut cependant être favorable pour les espèces de reptiles les moins sensibles, voire certaines espèces d'amphibiens pionnières (Crapaud calamite par exemple).</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt floristique de ce milieu apparaît « nul » au vu de la faible diversité spécifique de cette unité de végétation et le caractère très perturbé du milieu.</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>La principale menace est liée au développement et à la prolifération d'une flore invasive.</p>	

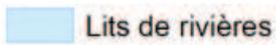
IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Routes (CB : 86 ; EUNIS : J4.2) & Voies ferrées (CB : 86 ; EUNIS : J4.3)
LOCALISATION	Représentation cartographique de l'habitat : 
SURFACE	Routes : 500,1 ha, soit 2,3 % de la surface de la zone d'étude Voies ferrées : 16 ha, soit 0,1 % de la surface de zone d'étude
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat : Sous ces intitulés sont regroupés les réseaux routiers et ferroviaires présents au sein de la zone d'étude. Il s'agit d'espaces fréquemment perturbés et revêtus laissant peu de place à l'installation d'un cortège végétal.</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil : Ce type de milieux est propice à l'implantation d'espèces pionnières et rudérales ainsi qu'à l'installation d'espèces exotiques envahissantes.</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification : L'intérêt écologique de ce milieu apparaît « nul » au vu de la faible diversité spécifique de cette unité de végétation et le caractère très perturbé du milieu.</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion : La principale menace est liée au développement et à la prolifération d'une flore invasive.</p>	

IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Site archéologique – Plateau de Larina (CB : 84.6 x 34.32 x 34.11 ; EUNIS : E1.26 x E1.11 ; N2000 : 6210 x 6110*)
LOCALISATION	Représentation cartographique de l'habitat :  Site archéologique (plateau de Larina)
SURFACE	5,1 ha, soit 0,2 % de la surface de la zone d'étude
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <p>Le site de Larina présente des vestiges archéologiques de l'occupation humaine du plateau de l'Isle Crémieu de la préhistoire au Haut Moyen Age. Des pelouses sèches et des dalles à orpins, habitats d'intérêt communautaires prioritaires, se situent entre les vestiges. Ce site se situe sur le plateau surplombant la tourbière d'Hières-sur-Amby, face au CNPE, en rive gauche du Rhône.</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>Ce site accueille des espèces caractéristiques des pelouses sèches comme le Brome érigé (<i>Bromopsis erecta</i>), l'Anthyllide vulnérable (<i>Anthyllis vulneraria</i>), l'Euphorbe petit-cyprès (<i>Euphorbia cyparissias</i>) ou encore des orpins sur les dalles de roches affleurantes. Des espèces thermophiles de faune peuvent être observées, notamment au niveau des papillons patrimoniaux (Azuré du Serpolet, Hespérie de la Malope).</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt floristique de ce milieu apparaît « modéré à fort » puisque le site archéologique accueille des habitats d'intérêt communautaire dont un prioritaire (dalles à orpins).</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>La principale menace est liée à la colonisation ligneuse des milieux ouverts. Toutefois, la gestion actuelle du site est favorable à la préservation des pelouses sèches.</p>	

1.2.2. DES MILIEUX HUMIDES ET FORMATIONS AQUATIQUES

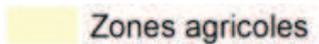
IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Masses d'eaux douces stagnantes (CB : 22.1 ; EUNIS : C1)
LOCALISATION	Représentation cartographique de l'habitat :  Masses d'eau stagnantes
SURFACE	141 ha, soit 0,7 % de la surface de la zone d'étude
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <p>Des masses d'eau sont présentes de manière éparse sur la zone d'étude, il s'agit principalement d'étangs destinés aux activités humaines. Certains secteurs peuvent accueillir une végétation caractéristique des zones humides (herbiers aquatiques, héliophytes...) notamment le long des berges et dans les espaces où l'eau stagne. Une ceinture végétale hygrophile se développe sur les bords de ces plans d'eau.</p> <p>La proximité de ces masses d'eau permet de maintenir des corridors écologiques favorables au déplacement d'individus.</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>Ces ensembles sont susceptibles d'accueillir une végétation typique des milieux aquatiques, notamment des herbiers (Myriophylles, Potamots...) mais également des espèces hygrophiles sur les berges comme le Roseau commun (<i>Phragmites australis</i>), la Menthe aquatique (<i>Mentha aquatica</i>) et le Marisque (<i>Cladium mariscus</i>).</p> <p>Ces plans d'eau peuvent notamment abriter un certain nombre d'espèces d'oiseaux (anatidés, ardéidés...), de poissons (Brochet), d'odonates (Sympétrum déprimé, Agrion joli...) ou encore le Castor d'Eurasie pour les plans d'eau connectés au réseau hydrographique.</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt floristique de ce biotope apparaît « faible à modéré », puisqu'il peut potentiellement abriter des espèces patrimoniales et des habitats d'intérêt communautaire (herbiers aquatiques).</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>La pollution de l'eau par les produits dérivés de l'agriculture intensive constitue la première menace sur cet habitat. Une attention particulière doit être également portée sur la problématique des espèces exotiques envahissantes. L'habitat apparaît favorable au développement d'espèces invasives comme la Jussie, or, sa prolifération limiterait le développement des herbiers aquatiques indigènes.</p>	

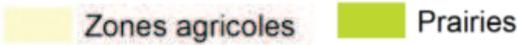
IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Lit de rivières (CB : 24.1 x 24.4 ; EUNIS : C2.3 x C2.34 ; N2000 : 3260)
LOCALISATION	Représentation cartographique de l'habitat :  Lits de rivières
SURFACE	401,1 ha, soit 1,9 % de la surface de la zone d'étude
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <p>Sous cet intitulé sont regroupés les différents cours d'eau traversant la zone d'étude dont les lits du Rhône et de l'Ain. L'Ain se jette dans le Rhône à hauteur d'Anton. Ils s'écoulent principalement du nord vers l'ouest de l'aire d'étude.</p> <p>Ces cours d'eau peuvent abriter des populations de macrophytes et accueillent un cortège d'espèces hygrophiles sur leurs berges (franges herbacées humides, ripisylve...).</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>Des ripisylves s'installent le long de ces cours d'eau composées d'espèces comme le Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>), le Saule blanc (<i>Salix alba</i>), l'Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>) ou encore les Peupliers (<i>Populus nigra</i>, <i>Populus alba</i>).</p> <p>Le long de ces cours d'eau se développent diverses formations hélophytiques selon les battements du niveau d'eau. Elles se caractérisent notamment par la présence de Roseau (<i>Phragmites australis</i>), de Laïches (<i>Carex spp.</i>), des Iris (<i>Iris pseudacorus</i>) ou encore de Joncs (<i>Juncus spp.</i>). Des macrophytes se développent également à proximité des berges, dans les secteurs où le débit est plus lent.</p> <p>Les berges du fleuve accueillent une avifaune caractéristique (fauvettes paludicoles, ardéidés, Martin-pêcheur d'Europe...) ainsi que plusieurs espèces d'odonates (dont l'Agrion de Mercure) voire de mollusque (vertigos) .</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt floristique de ce biotope apparaît « modéré » puisqu'il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire. De plus, il permet l'installation d'habitats de zones humides et aquatiques.</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>La principale menace pesant sur cet habitat concerne les rejets et les pollutions qui sont relâchés dans les cours d'eau, notamment dû à leur proximité avec des sites industriels et des terres intensivement cultivées.</p> <p>La problématique des espèces invasives constitue également une menace avec la prolifération potentielle d'espèces comme la Jussie.</p>	

IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Bancs de graviers (CB : 24.2 ; EUNIS : C3.62)
LOCALISATION	Compris dans : 
SURFACE	Compris dans les lits de rivières : 401,1 ha , soit 1,9 % de la surface de la zone d'étude
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <p>Durant la période d'étiage de certains cours d'eau, plusieurs bancs de galets et de sables apparaissent. Ils sont principalement retrouvés le long du Rhône et de l'Ain. Quelques espèces végétales se développent sur ce substrat, entre les interstices.</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>Cet habitat temporaire peut accueillir une végétation pionnière et être favorable à certains reptiles et une avifaune inféodée à ce type d'habitat comme les limicoles (Petit gravelot).</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt floristique de ce biotope est jugé « faible ».</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>Il s'agit d'un habitat temporaire dont l'évolution est liée à la fluctuation des cours d'eau.</p>	

IDENTIFICATION GENERALE :	
<i>NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT</i>	Tourbières basses alcalines (CB : 54.2 ; EUNIS : D4.1 ; N2000 : 7230)
<i>LOCALISATION</i>	<i>Représentation cartographique de l'habitat :</i>  Tourbières basses alcalines
<i>SURFACE</i>	10,9 ha , soit 0,1 % de la surface de la zone d'étude
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <p>Une tourbière basse alcaline est présente en contre-bas du plateau de Larina, face au CNPE, côté rive gauche du Rhône. Elle se caractérise par une végétation appréciant les milieux gorgés d'eau, riches en nutriments et se développant sur un substrat organique (tourbe).</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>Cet habitat se caractérise par la présence d'espèces hygrophiles et turfigènes. Il est également favorable à l'implantation d'espèces remarquables comme des orchidées, la Fougère des marais, des papillons (Azuré des paluds, Azuré de la Sanguisorbe), odonates (famille des leucorrhines), amphibiens...</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt floristique de ce biotope est jugé « très fort » puisqu'il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire en forte régression en France.</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>Cet habitat subit de nombreuses menaces dont l'assèchement induisant une fermeture du milieu et la pollution des eaux liés aux activités adjacentes.</p>	

1.2.3. DES MILIEUX OUVERTS ET PRAIRIAUX

IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Zones agricoles : ▪ Pâtures mésophiles (CB : 38.1 ; EUNIS : E2.1)
LOCALISATION	Représentation cartographique de l'habitat : 
SURFACE	Parmi un complexe agricole de : 12 586,4 ha , soit 58,5 % de la surface de la zone d'étude
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <ul style="list-style-type: none"> ○ De vastes zones agricoles entourent la centrale, elles sont majoritairement représentées au sein de l'aire d'étude. Ces secteurs se caractérisent par une mosaïque des terres intensément cultivées et de prairies pâturées ou fauchées (cf. autres fiches Prairies à fourrages des plaines, Cultures annuelles avec marges de végétation spontanée). <p>Quelques prairies pâturées sont présentes au sein de l'aire d'étude. Ces formations sont composées d'une strate herbacée rase dominée essentiellement par des poacées, à aspect relativement hétérogène. La structure et la composition de ces pâtures évoluent selon l'intensité du pâturage, le type d'herbivores (équins, ovins, bovins...) et la saisonnalité. Selon la gestion pastorale opérée des zones de refus peuvent se dessiner.</p> <p>Ces pâtures sont davantage retrouvées sur le plateau de l'Isle Crémieu.</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>Ces formations sont souvent dominées par les poacées et les plantes à rosettes. Ces dernières étant révélatrices d'une pression de pâturage importante.</p> <p>Elles se composent d'espèces comme : le Plantain lancéolé (<i>Plantago lanceolata</i>), les Bromes (<i>Bromus</i> spp. <i>Anisantha</i> spp.), la Pâquerette (<i>Bellis perennis</i>), les Pâturins (<i>Poa</i> spp.), les Trèfles (<i>Trifolium pratense</i>, <i>Trifolium repens</i>)...</p> <p>Ces habitats constituent des sites d'alimentation pour l'avifaune (pie-grièche, rapaces, passereaux) et les chiroptères notamment.</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt floristique de ce biotope apparaît « faible », puisqu'il présente une végétation commune.</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>L'évolution de cet habitat varie selon la gestion pastorale exercée. Cette dernière doit être adaptée en fonction des observations de terrain (gestion des refus, surpâturage...). Tout arrêt de gestion sur ce type de milieu tendra vers une fermeture progressive du milieu par les ligneux.</p>	

IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Zones agricoles ▪ Prairies à fourrages des plaines (CB : 38.2 ; EUNIS : E2.2 ; N2000 : 6510)
LOCALISATION	Représentation cartographique de l'habitat : 
SURFACE	Parmi un complexe agricole de : 12 586,4 ha , soit 58,5 % de la surface de la zone d'étude
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <ul style="list-style-type: none"> De vastes zones agricoles entourent la centrale, elles sont majoritairement représentées au sein de l'aire d'étude. Ces secteurs se caractérisent par une mosaïque des terres intensément cultivées et de prairies pâturées ou fauchées (cf. autres fiches Pâtures mésophiles, Cultures annuelles avec marges de végétation spontanée). <p>Ces prairies de fauche correspondent à des formations herbacées relativement denses et fréquemment fauchées. Selon les conditions trophiques du milieu, le cortège herbacé apparaît plus ou moins diversifié et favorable aux pollinisateurs. Elles sont retrouvées de manière éparse dans l'aire d'étude.</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>Ces prairies sont largement dominées par les poacées comme le Fromental (<i>Arrhenatherum elatius</i>), le Dactyle aggloméré (<i>Dactylis glomerata</i>), les Pâturins (<i>Poa spp.</i>) ou encore les Fétuques (<i>Schedonorus pratensis</i>). Des espèces comme le Gaillet commun (<i>Galium mollugo</i>), la Carotte sauvage (<i>Daucus carota</i>), ou encore le Coquelicot (<i>Papaver rhoeas</i>) accompagnent ce cortège de graminées.</p> <p>Ces habitats constituent des sites d'alimentation pour l'avifaune et les chiroptères notamment. Ils peuvent également accueillir une belle diversité spécifique de lépidoptères (bien que les espèces restent communes) en fonction de la diversité floristique en présence.</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt floristique de ce biotope apparaît « faible à modéré » puisque certaines de ces prairies, selon leur cortège, peuvent être rattachées à l'habitat d'intérêt communautaire 6510.</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>Tout comme les pelouses pâturées, la gestion opérée influence considérablement le milieu. Ainsi, d'une année sur l'autre ces prairies peuvent évoluer selon leur exploitation. Un arrêt des fauches entraînera une fermeture progressive du milieu. Tandis qu'une fréquence de fauches trop importante peut induire une perte de biodiversité.</p>	

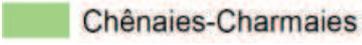
IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Pelouses sèches (CB : 34.32 ; EUNIS : E1.26 ; N2000 : 6210 (*))
LOCALISATION	Représentation cartographique de l'habitat :  Pelouses sèches
SURFACE	415,3 ha, soit 1,9 % de la surface de la zone d'étude
<div style="display: flex; justify-content: space-around;">   </div> <div style="text-align: center; margin-top: 10px;">  </div>	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <p>Un réseau de pelouses sèches se situe le long de l'Ain, à l'Ouest du CNPE, ainsi que quelques-unes au sud-est de l'aire d'étude sur le plateau de l'Isle Crémieu. Ces pelouses correspondent à des formations rases dominées par des poacées pérennes comme le Brome érigé (<i>Bromopsis erecta</i>). Elles se caractérisent par un cortège d'espèces mésophiles à xérophiles selon les conditions stationnelles et abritent pour certaines des espèces remarquables.</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>Les herbacées retrouvées dans ces formations sont notamment le Brome érigé (<i>Bromopsis erecta</i>), le Panicaut champêtre (<i>Eryngium campestre</i>), la Véronique petit-chêne (<i>Veronica chamaedrys</i>), l'Euphorbe petit-cyprès (<i>Euphorbia cyparissias</i>) ou encore la Germandrée petit-chêne (<i>Teucrium chamaedrys</i>). Ces pelouses abritent des orchidées comme l'Orchis militaire (<i>Orchis militaris</i>), l'Orchis homme-pendu (<i>Orchis anthropophora</i>), l'Orchis bouc (<i>Himantoglossum hircinum</i>) mais également des espèces remarquables comme l'Anémone rouge (<i>Anemone rubra</i>), la Renoncule à feuilles de graminées (<i>Ranunculus gramineus</i>)...</p> <p>Une faune appréciant les milieux xérophiles fréquente cet habitat (reptiles, plusieurs espèces de lépidoptères fortement patrimoniaux comme l'Azuré du Serpolet, l'Hespérie de la Malope...).</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt floristique de ce biotope est jugé « modéré à très fort » puisqu'il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire pouvant être sous sa forme prioritaire. De plus, certaines de ces pelouses accueillent des espèces patrimoniales protégées dont des cortèges d'orchidées.</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>A plus long terme, une colonisation ligneuse risque de s'opérer sur le milieu si aucune action gestion n'est réalisée.</p>	

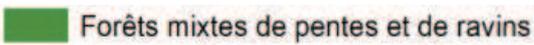
IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Dalles à orpins (CB : 34.11 ; EUNIS : E1.11 ; N2000 : 6110*)
LOCALISATION	Compris dans :  Pelouses sèches
SURFACE	Compris dans les pelouses sèches : 415,3 ha, soit 1,9 % de la surface de la zone d'étude. Elles recouvrent ponctuellement des dalles rocheuses sur quelques mètres carrés.
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <p>Cet habitat est rencontré au sein des pelouses sèches, sur des dalles de roches affleurantes. Il se caractérise par le développement de crassulacées comme les orpins, formant des gazons plus ou moins denses. Ces formations s'implantent de manière éparse sur quelques mètres carrés, leur surface est donc difficilement évaluable. Toutefois, il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire prioritaire, important de soulever.</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>Des espèces comme l'Orpin blanc (<i>Sedum album</i>) ou l'Orpin doux (<i>Sedum sexangulare</i>) sont recensés sur ces affleurements.</p> <p>Une faune appréciant les milieux xérophiles fréquente cet habitat (reptiles, plusieurs espèces de lépidoptères comme l'Apollon...).</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt floristique de ce biotope est jugé « très fort » puisqu'il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire prioritaire.</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>La fermeture des pelouses sèches constitue une menace pour cet habitat.</p>	

1.2.4. DES FOURRES, LANDES ET FRUTICEES

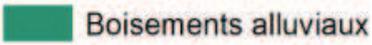
IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Fourrés tempérés / Haies (CB : 31.8 ; EUNIS : F3.1)
LOCALISATION	Compris dans :  Zones agricoles
SURFACE	Compris dans les zones agricoles : 12 586,4 ha , soit 58,5 % de la surface de la zone d'étude
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <p>Cette formation est caractérisée par une végétation dense et arbustive, composée d'essences décidues souvent épineuses. Ces fourrés se traduisent principalement sous la forme de linéaires (haies) relativement épais et difficilement pénétrables. Ils sont notamment retrouvés entre les cultures et les prairies (bocages) au sein des grandes zones agricoles.</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>Les espèces fréquemment rencontrées dans ce type de formation sont : le Prunellier (<i>Prunus spinosa</i>), le Troène (<i>Ligustrum vulgare</i>), l'Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>), le Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>), les ronces... Ces formations servent de refuge pour l'avifaune (dont les pie-grièches, la Chevêche d'Athéna, la Huppe fasciée), les reptiles, les petits mammifères. Elles constituent également des éléments structurant de la Trame verte, d'importance pour les déplacements de la faune.</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>Cette formation reste assez pauvre en termes de diversité spécifique, par conséquent elle présente un enjeu local de conservation évalué à « faible ».</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>En cas d'absence de gestion, ces fourrés évolueront progressivement vers des formations arborées. Ils servent potentiellement de zone de refuge pour la faune, les interventions doivent être réalisées en dehors des périodes sensibles.</p>	

1.2.5. DES MILIEUX FORESTIERS

IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Chênaies-Charmaies (CB : 41.2; EUNIS : G1.A ; N2000 : 9160)
LOCALISATION	Représentation cartographique de l'habitat : 
SURFACE	3 697,5 ha , soit 17,2 % de la surface de la zone d'étude
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <p>Cet habitat est principalement retrouvé à l'est du Rhône, sur le plateau de l'Isle Crémieu. Il se caractérise sous la forme de peuplements mésophiles dominés par les Chênes et le Charme. Les strates herbacées et arbustives apparaissent bien développées et présentent une importante diversité spécifique.</p> <p>La structure de ces boisements varie selon l'exploitation sylvicole exercée (taillis de Charme sous futaie, futaies)</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>Les Chênes (<i>Quercus robur</i>, <i>Quercus petraea</i>) et le Charme (<i>Carpinus betulus</i>) dominent cet habitat, ils sont parfois accompagnés par l'Erable champêtre (<i>Acer campestre</i>) et le Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>). Le Chêne pubescent (<i>Quercus pubescens</i>) est retrouvé sur les versants plus secs. La strate arbustive se compose de Camérisier à balais (<i>Lonicera xylosteum</i>), de Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), de Troène (<i>Ligustrum vulgare</i>), de Fusain d'Europe (<i>Euonymus europaeus</i>), de Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>), d'Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>), ou encore le Tilleul à larges feuilles (<i>Tilia platyphyllos</i>).</p> <p>La strate herbacée se caractérise par des espèces comme l'Anémone des bois (<i>Anemone nemorosa</i>), la Raiponce en épi (<i>Phyteuma spicatum</i>), la Brachypode des bois (<i>Brachypodium sylvaticum</i>) ou encore la Benoîte commune (<i>Geum urbanum</i>).</p> <p>Ce peuplement est une zone de refuge pour l'avifaune (nombreuses espèces forestières notamment les rapaces, les pics) et les reptiles, les zones de clairières peuvent être favorables aux lépidoptères forestiers (Ecaille chinée) et aux coléoptères saproxylophages (Grand capricorne, Lucane cerf-volant). Les arbres à cavités sont très intéressants pour la faune cavicole (avifaune, chiroptère).</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt de ce milieu apparaît « modéré » puisqu'il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire.</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>Cette formation évolue selon la gestion forestière exercée.</p>	

IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Forêts mixtes de pentes et de ravins (CB : 41.4 ; EUNIS : G1.A4 ; N2000 : 9180*)
LOCALISATION	Représentation cartographique de l'habitat : 
SURFACE	212,8 ha, soit 1 % de la surface de la zone d'étude
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <p>Cet habitat est retrouvé sur les pentes du plateau de l'Isle-Crémieu à l'est du Rhône. Il se caractérise par des boisements établis sur les pentes calcaires rocailleuses dominées par des essences comme les Tilleuls, les Erables et le Frêne.</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>La strate arborée se compose de Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>), d'Erable champêtre (<i>Acer campestre</i>), de Tilleul à larges feuilles (<i>Tilia platyphyllos</i>), de Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>).</p> <p>En sous strate se développe des espèces comme le Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>), le Troène commun (<i>Ligustrum vulgare</i>), le Fragon faux houx (<i>Ruscus aculeatus</i>), le Noisetier (<i>Corylus avellana</i>), le Houx (<i>Ilex aquifolium</i>), le Lierre grimpant (<i>Hedera helix</i>), la Scolopendre (<i>Asplenium scolopendrium</i>). Ces habitats constituent des habitats d'espèces pour de nombreuses espèces d'oiseaux (pics, rapaces) et de chauve-souris (comme la Barbastelle d'Europe, les noctules, les murins forestiers).</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt de ce milieu apparaît « très fort », puisqu'il s'agit d'un habitat d'intérêt communautaire prioritaire.</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>Ce peuplement tend à évoluer vers un stade plus mature, il ne présente pas de menace particulière.</p>	

IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Boisements alluviaux : ▪ Forêts de Frênes et d'Aulnes (CB : 44.3 ; EUNIS : G1.21 ; N2000 : 91E0*)
LOCALISATION	Représentation cartographique de l'habitat :  Boisements alluviaux
SURFACE	Parmi 786,8 ha, soit 3,7 % de la surface de la zone d'étude (avec les Forêts des grands fleuves)
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <p>Des boisements rivulaires se sont établis sur les berges des différents cours d'eau de la zone d'étude, notamment du Rhône et de l'Ain. Ces formations sont influencées par la dynamique fluviale et se développent sur des sols fertiles pouvant être remodelés par les crues. Ces peuplements se composent d'essences hygrophiles de bois durs comme le Frêne et l'Aulne et d'essences de bois tendres comme les Peupliers et les Saules. Cet habitat est notamment très sensible aux espèces exotiques envahissantes (Robinier, Erable negundo, Solidage géant, Renouée du Japon...), à la pollution des eaux et aux fluctuations du niveau d'eau.</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>L'Aulne (<i>Alnus glutinosa</i>) et le Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>) constituent les essences principales de cet habitat. Ces espèces sont accompagnées en strate arborée par des Peupliers (<i>Populus alba</i>, <i>Populus nigra</i>) et quelques Saules blancs (<i>Salix alba</i>). Le sous-bois se caractérise par la présence de Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>), de Bourdaine (<i>Frangula alnus</i>), de Troène (<i>Ligustrum vulgare</i>), ou d'Erable negundo (<i>Acer negundo</i>). Des espèces herbacées comme la Prêle d'Hiver (<i>Equisetum hyemale</i>), l'Ail des ours (<i>Allium ursinum</i>), ou l'Alliaire officinale (<i>Alliaria petiolata</i>) sont retrouvées.</p> <p>Diverses espèces d'oiseaux y trouvent les conditions nécessaires à leur refuge, leur alimentation, voire leur nidification (Pic épeichette, ardéidés...). Cet habitat est également favorable au développement de plusieurs espèces d'odonates (Leste des bois, Leucorrhine à large queue). De plus, le Castor d'Eurasie y trouve des habitats d'alimentation d'importance.</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt floristique de ce milieu apparaît « très fort » puisqu'il s'agit d'un habitat de zone humide d'intérêt communautaire prioritaire (91E0*).</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>Il est conseillé d'éviter d'aménager les berges où se situe l'habitat. En effet, la création de trouées pourrait rompre la continuité écologique (corridor) présente le long des cours d'eau. Il est préférable de laisser évoluer la ripisylve vers un boisement plus mature, ainsi, elle pourra également se densifier.</p> <p>Une attention particulière peut être apportée sur les espèces invasives susceptibles de s'implanter dans le peuplement afin d'appréhender leur éradication si nécessaire.</p>	

IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	<p>Boisements alluviaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> Forêts mixtes des grands fleuves (CB : 44.4 ; EUNIS : G1.22 ; N2000 : 91F0)
LOCALISATION	<p>Représentation cartographique de l'habitat :</p> 
SURFACE	<p>Parmi 786.8 ha, soit 3.7 % de la surface de la zone d'étude (avec les Forêts de Frênes et d'Aulnes)</p>
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <p>Des boisements alluviaux de bois durs se sont établis sur les berges du Rhône et de l'Ain. Ces formations subissent des crues régulières. Ces forêts sont installées sur des alluvions récentes, le sol peut-être bien drainé en dehors des crues ou resté engorgé. Ces peuplements se composent d'essences hygrophiles de bois durs comme le Frêne, le Chêne pédonculé et l'Orme champêtre.</p> <p>Cet habitat est notamment très sensible aux espèces exotiques envahissantes (Erable negundo, Renouée du Japon...).</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>Les principales espèces observées sont le Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>), le Chêne pédonculé (<i>Quercus robur</i>) et l'Orme champêtre (<i>Ulmus minor</i>), le Cornouiller sanguin (<i>Cornus sanguinea</i>), le Troène (<i>Ligustrum vulgare</i>), ou l'Aubépine monogyne (<i>Crataegus monogyna</i>).</p> <p>Diverses espèces d'oiseaux y trouvent les conditions nécessaires à leur refuge, leur alimentation, voire leur nidification, notamment les ardéidées, le Pic épeichette, et les passereaux arboricoles plus communs. Cet habitat est également favorable au développement de plusieurs espèces d'odonates comme le Leste des bois ou la Leucorrhine à large queue. De plus, le Castor d'Eurasie y trouve des habitats d'alimentation d'importance.</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt de ce milieu apparaît « fort » puisqu'il s'agit d'un habitat de zone humide d'intérêt communautaire (91F0) relativement peu fréquent.</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>Il est conseillé d'éviter d'aménager les berges où se situe l'habitat. En effet, la création de trouées pourrait rompre la continuité écologique (corridor) présente le long des cours d'eau. Il est préférable de laisser évoluer la ripisylve vers un boisement plus mature, ainsi, elle pourra également se densifier.</p> <p>Une attention particulière peut être apportée sur les espèces invasives susceptibles de s'implanter dans le peuplement afin d'appréhender leur éradication si nécessaire.</p>	

IDENTIFICATION GENERALE :	
NOM ET IDENTIFIANT DE L'HABITAT	Boisements marécageux (CB : 44.91 ; EUNIS : G1.41 ; N2000 : -)
LOCALISATION	Représentation cartographique de l'habitat :  Boisements marécageux
SURFACE	20,9 ha, soit 0,1 % de la surface de la zone d'étude
	
<p>Description des caractéristiques de l'habitat :</p> <p>Ces peuplements sont retrouvés au niveau de la tourbière d'Hières-sur-Amby. Il s'agit d'une formation dominée par l'Aulne glutineux (<i>Alnus glutinosa</i>) installée sur des sols engorgés où se développent en sous-bois des espèces typiques des milieux marécageux.</p>	
<p>Espèces caractéristiques et potentialités d'accueil :</p> <p>L'Aulne (<i>Alnus glutinosa</i>) et le Frêne (<i>Fraxinus excelsior</i>) constituent les essences principales de cet habitat. Le sous-bois se caractérise par la présence de Bourdaine (<i>Frangula alnus</i>), de Viorne obier (<i>Viburnum opulus</i>), et de Saule cendré (<i>Salix cinerea</i>). En strate herbacée, l'iris des marais (<i>Iris pseudacorus</i>), la Reine des près (<i>Filipendula ulmaria</i>), la Menthe aquatique (<i>Mentha aquatica</i>), ou encore la Fougère des marais (<i>Thelypteris palustris</i>), espèce protégée régionalement, sont retrouvées. Ces habitats sont d'importance notamment en tant que zone de refuge pour les amphibiens se reproduisant dans les milieux aquatiques en connexion comme les rainettes, la Salamandre tachetée et le Sonneur à ventre jaune.</p>	
<p>Identification de l'intérêt floristique et justification :</p> <p>L'intérêt de ce milieu apparaît « fort » puisqu'il s'agit d'un habitat de zone humide abritant des espèces protégées.</p>	
<p>Perspectives d'évolution de l'habitat dans son contexte, menaces et préconisations de gestion :</p> <p>L'assèchement de cet habitat constitue sa principale menace, il peut engendrer une banalisation du cortège floristique au profit d'espèces plus nitrophiles ou invasives.</p>	

1.3. FLORE REMARQUABLE ET ORDINAIRE

1.3.1. FLORE REMARQUABLE DE L'AIRE D'ETUDE

Synthèse des espèces remarquables de la zone d'étude

Taxon	Nom français	Statut réglementaire	Directive Habitat	LR RA	ZNIEFF	Optimum écologique	Source observation
<i>Aconitum lycoctonum subsp. vulparia</i>	Coqueluchon jaune	-	-	DD	Déterminante avec critères	prairies rocheuses	PIFH
<i>Adonis aestivalis</i>	Goutte de sang d'été	-	-	EN	Déterminante avec critères	annuelles commensales des moissons basophiles, mésothermes	PIFH
<i>Adonis annua</i>	Goutte de sang	-	-	EN	Déterminante avec critères	annuelles commensales des cultures basophiles	PIFH
<i>Allium angulosum</i>	Ail anguleux	PR RA	-	EN	Déterminante	pelouses vivaces des lithosols compacts (dalles), subméditerranéennes à continentales-montagnardes, basophiles	PIFH
<i>Allium coloratum</i>	Ail joli	PR RA	-	EN	Déterminante	Lieux secs et sablonneux	PIFH
<i>Allium rotundum</i>	Ail arrondi	-	-	EN	Déterminante	friches vivaces rudérales pionnières, mésoxérophiles, subméditerranéennes	PIFH
<i>Anacamptis coriophora subsp. coriophora</i>	Orchis à odeur de punaise	PN (A.I)	-	EN	Déterminante	Prés et bois du Midi et du littoral océanien, jusque dans la Loire-Inférieure, l'Aveyron, le Rhône, l'Ain ; Corse	PIFH
<i>Anacamptis fragrans</i>	Orchis à odeur de vanille	PN (A.I)	-	EN	Déterminante	Prés et bois du Midi et du littoral océanien, jusque dans la Loire-Inférieure, l'Aveyron, le Rhône, l'Ain ; Corse	PIFH
<i>Anacamptis laxiflora</i>	Orchis à fleurs lâches	PR RA	-	VU	Déterminante	prairies hygrophiles fauchées, méditerranéoatlantiques	PIFH
<i>Anacamptis palustris</i>	Orchis des marais	PR RA	-	EN	Déterminante	tourbières basses médioeuropéennes à boréo-subalpines, basophiles	PIFH
<i>Anacamptis papilionacea</i>	Orchis papillon	-	-	CR		pelouses basophiles mésoméditerranéennes, mésoxérophiles	PIFH
<i>Andromeda polifolia</i>	Andromède	PN (A. I)	-	EN	Déterminante	landes psychrophiles boréales à montagnardes, plus ou moins tourbeuses	PIFH
<i>Pulsatilla vulgaris</i>	Pulsatille vulgaire	-	-	VU	Déterminante	pelouses basophiles médioeuropéennes occidentales	PIFH

Taxon	Nom français	Statut réglementaire	Directive Habitat	LR RA	ZNIEFF	Optimum écologique	Source observation
<i>Anemone rubra</i>	Pulsatille rouge	PR RA	-	NT	Déterminante	pelouses basophiles sub/supraméditerranéennes, mésoxérophiles, des adrets à l'ouest du Rhône	PIFH/ Evinerude
<i>Apera interrupta</i>	Agrostis interrompu	-	-	EN	Déterminante avec critères	tonsures annuelles acidophiles, mésothermes, médioeuropéennes	PIFH
<i>Asperula arvensis</i>	Aspérule des champs, Petite Râpette	-	-	CR	Déterminante	annuelles commensales des cultures basophiles	PIFH
<i>Aster amellus</i>	Marguerite de la Saint-Michel, Étoilée	PN (A.I)	-	EN	Déterminante	ourlets basophiles médioeuropéens, xérophiles, occidentaux, planitiaies	PIFH
<i>Baldellia ranunculoides</i>	Flûteau fausse-renoncule	-	-	EN	Déterminante avec critères	pelouses amphibies exondables, vivaces, oligotrophiles, atlantiques à subméditerranéennes	PIFH
<i>Bifora radians</i>	Sudeur	-	-	NT		annuelles commensales des moissons basophiles, thermophiles	PIFH
<i>Biscutella cichoriifolia</i>	Lunetière à feuilles de chicorée	PR RA	-	NT	Déterminante	pelouses basophiles sub/supra à oroméditerranéennes nevado-illyriennes	PIFH
<i>Blackstonia acuminata</i>	Centaurée jaune tardive, Blackstonie acuminée	-	-	NT	Déterminante avec critères	tonsures hygrophiles de niveau topographique moyen, marnicoles basophiles	PIFH
<i>Bombycilaena erecta</i>	Gnaphale dressé	PR RA	-	LC	Déterminante	tonsures annuelles basophiles, aéromésohydriques, subméditerranéennes	PIFH
<i>Bromus secalinus</i>	Brome faux-seigle, Brome Seigle	-	-	NT	Déterminante	annuelles commensales des cultures basophiles	PIFH
<i>Calamagrostis pseudophragmites</i>	Calamagrosti de faux-phragmite	-	-	EN	Déterminante avec critères	alluvions grossières hygrophiles des zones alluviales orophiles	PIFH
<i>Caldesia parnassifolia</i>	Alisma à feuilles de Parnassie	PN (A .I)	-	CR	Déterminante	parvoroselières médioeuropéennes pionnières	PIFH
<i>Carex appropinquata</i>	Laïche paradoxale	PR RA	-	EN	Déterminante	grandes cariçaies tourbeuses	PIFH
<i>Carex bohémica</i>	Laïche de Bohème	PR RA	-	EN	Déterminante	tonsures hydrophiles inondables, centroeuropéennes	PIFH
<i>Carex depauperata</i>	Laïche appauvrie	PR RA	-	VU	Déterminante	sous-bois herbacés médioeuropéens, basophiles, mésohydriques, planitiaies-collinéens	PIFH
<i>Carex diandra</i>	Laïche arrondie	P38	-	EN	Déterminante avec critères	tremblants tourbeux primaires	PIFH

Taxon	Nom français	Statut réglementaire	Directive Habitat	LR RA	ZNIEFF	Optimum écologique	Source observation
<i>Carex hordeistichos</i>	Laïche à épis d'orge, Laïche fausse Orge	PN (A.I)	-	CR	Déterminante	prairies hygrophiles surpiétinées, médioeuropéennes, psychrophiles	PIFH
<i>Carex laevigata</i>	Laïche lisse	-	-	VU	Déterminante	prés tourbeux médioeuropéens, acidophiles, mésothermes-atlantiques	PIFH
<i>Carex limosa</i>	Laïche des tourbières	PN (A; I)	-	EN	Déterminante	tremblants tourbeux primaires	PIFH
<i>Carex pseudocyperus</i>	Laïche faux-souchet	P01	-	LC	Déterminante	grandes cariçaies tourbeuses	PIFH
<i>Convolvulus cantabrica</i>	Liseron des monts Cantabriques, Herbe de Biscaye	P01	-	LC	Déterminante	pelouses basophiles mésoméditerranéennes, mésoxérophiles	PIFH
<i>Cyanus lugdunensis</i>	Centauree de Lyon	-	-	VU	Déterminante avec critères	Bois, pâturages herbeux	PIFH
<i>Cyperus michelianus</i>	Souchet de Michel	PR RA	-	EN	Déterminante	tonsure hydrophiles inondables	PIFH
<i>Cytisus hirsutus</i>	Cytise couché, Cytise étalé	-	-	VU	Déterminante avec critères	landes psychrophiles planitiaires, centroeuropéennes, neutroclines	PIFH
<i>Daphne cneorum</i>	Daphné caméléée, Thyméléée	PR RA	-	LC	Déterminante	pelouses basophiles médioeuropéennes occidentales, mésohydriques, mésothermes, montagnardes	PIFH
<i>Dichoropetalum carvifolia</i>	Peucedan à feuilles de cumin	PR RA	-	LC	Déterminante	prairies médioeuropéennes, mésohygrophiles, fauchées, mésothermes, planitiaires à montagnardes	PIFH
<i>Drosera longifolia</i>	Rosolis à feuilles longues	PN (A.II)	-	EN	Déterminante	gouilles de cicatrisation, médioeuropéennes	PIFH
<i>Elatine alsinastrum</i>	Elatine fausse alsine	PR RA	-	EN	Déterminante	tonsure hydrophiles inondables	PIFH
<i>Eleocharis ovata</i>	Scirpe à inflorescence ovoïde	PR RA	-	EN	Déterminante	tonsure hydrophiles inondables, centroeuropéennes	PIFH
<i>Epipactis microphylla</i>	Epipactis à petites feuilles	PR RA	-	LC	Déterminante	sous-bois herbacés médioeuropéens, basophiles, mésohydriques, planitiaires-collinéens	PIFH
<i>Erythronium dens-canis</i>	Érythron dent-de-chien	-	-	NT	Déterminante avec critères	pelouses acidophiles montagnardes à subalpines	PIFH
<i>Euphorbia palustris</i>	Euphorbe des marais	PR RA	-	EN	Déterminante	mégaphorbiaies planitiaires-collinéennes, mésotrophiles, neutrophiles, centroeuropéennes	PIFH

Taxon	Nom français	Statut réglementaire	Directive Habitat	LR RA	ZNIEFF	Optimum écologique	Source observation
<i>Fritillaria meleagris</i>	Fritillaire pintade	PR RA	-	EN	Déterminante	prairies hygrophiles, médioeuropéennes, psychrophiles	PIFH
<i>Galium divaricatum</i>	Gaillet divariqué	-	-	DD	Déterminante avec critères	Lieux secs et sablonneux	PIFH
<i>Galium glaucum</i>	Gaillet glauque	-	-	NT	Déterminante avec critères	pelouses basophiles médioeuropéennes	PIFH
<i>Gentiana pneumonanthe</i>	Gentiane des marais	P38	-	NT	Déterminante avec critères	prés paratourbeux médioeuropéens, basophiles	PIFH
<i>Gratiola officinalis</i>	Gratiolle officinale	PN (A. II et III)	-	EN	Déterminante	prairies hydrophiles, européennes	PIFH
<i>Gymnadenia odoratissima</i>	Gymnadenie odorante, Orchis odorant	PR RA	-	LC	Déterminante	pelouses basophiles médioeuropéennes occidentales, mésohydriques	PIFH
<i>Helosciadium repens</i>	Ache rampante	PN (A. I)	A. II et IV	CR	Déterminante	pelouses amphibies exondables, vivaces, oligotrophiles, atlantiques, planitiaies-collinéennes, acidophiles, des grèves sablonneuses ou tourbeuses	PIFH
<i>Hippuris vulgaris</i>	Pesse, Pesse d'eau	-	-	EN	Déterminante avec critères	herbiers vivaces enracinés dulcaquicoles européens, des eaux stagnantes peu profondes méso à eutrophiles	PIFH
<i>Hottonia palustris</i>	Hottonie des marais, Millefeuille aquatique	PR RA	-	EN	Déterminante	herbiers vivaces enracinés dulcaquicoles européens, des eaux stagnantes peu profondes méso à eutrophiles	PIFH
<i>Hydrocotyle vulgaris</i>	Écuelle d'eau, Herbe aux Patagons	PR RA	-	EN	Déterminante	tourbières basses médioeuropéennes à boréo-subalpines	PIFH
<i>Iberis amara</i>	Ibérus amer	-	-	NT	Déterminante avec critères	tonsures annuelles basophiles, aéromésohydriques, méso à subméditerranéennes	PIFH
<i>Iberis timeroyi</i>	Ibérus de Timeroy	PR RA	-	CR	Déterminante	parois européennes, basophiles	PIFH
<i>Inula helvetica</i>	Inule de Suisse	PR RA	-	NT	Déterminante	mégaphorbiaies planitiaies-collinéennes, eutrophiles, médioeuropéennes	PIFH
<i>Inula hirta</i>	Inule hérissée	-	-	EN	Déterminante avec critères	ourlets basophiles médioeuropéens, xérophiles, occidentaux, planitiaies	PIFH
<i>Jacobaea paludosa</i>	Séneçon des marais	PR RA	-	EN	Déterminante	mégaphorbiaies planitiaies-collinéennes, mésotrophiles, neutrophiles	PIFH

Taxon	Nom français	Statut réglementaire	Directive Habitat	LR RA	ZNIEFF	Optimum écologique	Source observation
<i>Juncus alpinoarticulatus</i> subsp. <i>fuscoater</i>		PR RA	-	NT		-	PIFH
<i>Laserpitium prutenicum</i>	Laser de Prusse	PR RA	-	EN	Déterminante	prés tourbeux médioeuropéens, acidophiles, thermoatlantiques	PIFH
<i>Limosella aquatica</i>	Limoselle aquatique	PR RA	-	EN	Déterminante	tonsures hydrophiles inondables	PIFH
<i>Lindernia procumbens</i>	Lindernie rampante	PN (A. I)	A. IV	EN	Déterminante	tonsures hydrophiles inondables, centroeuropéennes	PIFH
<i>Ludwigia palustris</i>	Isnardie des marais, Ludwigie des marais	PR RA	-	NT	Déterminante	pelouses amphibies exondables, vivaces, oligotrophiles, atlantiques, planitiaies-collinéennes, acidophiles, des grèves sablonneuses ou tourbeuses	PIFH
<i>Luronium natans</i>	Flûteau nageant, Alisma nageant	PN (A.I)	A. II	EN	Déterminante	herbiers aquatiques, vivaces, enracinés, européens, des eaux douces stagnantes, peu profondes, dystrophiles organiques	PIFH
<i>Lysimachia thyrsoflora</i>	Lysimaque à fleurs en épi	PN (A. I)	-	LC	Déterminante	grandes cariçaias tourbeuses	PIFH
<i>Minuartia rubra</i>	Alsine rouge, Minuartie fasciculée	-	-	NT	Déterminante avec critères	tonsures annuelles basophiles, aéromésohydriques, médioeuropéennes, subméditerranéo-subatlantiques	PIFH
<i>Molineriella minuta</i> subsp. <i>minuta</i>	Canche naine	PN (A.I)	-	LC		-	PIFH
<i>Najas marina</i>	Naïade majeure, Naïade marine	PR RA	-	LC	Déterminante	herbiers annuels enracinés dulcaquicoles européens, pionniers d'eaux profondes	PIFH
<i>Najas minor</i>	Naïade mineure	PR RA	-	NT	Déterminante	herbiers annuels enracinés dulcaquicoles européens, pionniers d'eaux profondes	PIFH
<i>Neotinea tridentata</i>	Orchis à trois dents, Orchis tridenté	PR RA	-	LC	Déterminante	pelouses basophiles médioeuropéennes occidentales, mésohydriques	PIFH
<i>Oenanthe fistulosa</i>	Oenanthe fistuleuse	PR RA	-	EN	Déterminante	prairies hydrophiles, européennes	PIFH
<i>Oenanthe lachenalii</i>	Oenanthe de Lachenal	-	-	NT	Déterminante avec critères	tourbières basses médioeuropéennes à boréo-subalpines, basophiles	PIFH
<i>Onobrychis arenaria</i>	Sainfoin des sables, Esparcette des sables	PR RA	-	NT	Déterminante	pelouses basophiles centroeuropéennes, steppiques	PIFH

Taxon	Nom français	Statut réglementaire	Directive Habitat	LR RA	ZNIEFF	Optimum écologique	Source observation
<i>Onosma arenaria</i> subsp. <i>pyramidata</i>	Orcanette des sables, Orcanette jaune	PR RA	-	CR	Déterminante	-	PIFH
<i>Ophioglossum vulgatum</i>	Ophioglosse répandu	PR RA	-	LC	Déterminante	prés paratourbeux médioeuropéens, basophiles	PIFH
<i>Ophrys bertolonii</i>	Ophrys Aurélia	PN (A. I)	-	NT	Déterminante	pelouses basophiles sub/supra à oroméditerranéennes nevado-illyriennes	PIFH
<i>Ophrys fuciflora</i> subsp. <i>elatior</i>	Ophrys élevé	-	-	EN	Déterminante	pelouses basophiles médioeuropéennes occidentales, mésohygrophiles marnicoles, mésothermes	PIFH
<i>Ophrys gresivaudanica</i>	Ophrys du Grésivaudan	-	-	DD		pelouses basophiles sub/supra à oroméditerranéennes nevado-illyriennes	PIFH
<i>Phelipanche ramosa</i>	Orobanche rameuse	-	-	VU	Déterminante	annuelles commensales des cultures basophiles	PIFH
<i>Phleum arenarium</i>	Fléole des sables	-	-	EN	Déterminante avec critères	tonsures annuelles basophiles, sabulicoles, mésohydriques	PIFH
<i>Poa palustris</i>	Pâturin des marais	PR RA	-	NT	Déterminante	mégaphorbiaies planitiaies-collinéennes, eutrophiles, médioeuropéennes	PIFH
<i>Polycnemum arvense</i>	Polycnème des champs, Petit polycnème	-	-	EN		annuelles commensales des cultures basophiles	PIFH
<i>Polygala exilis</i>	Polygale grêle, Polygale nain	-	-	CR	Déterminante	tonsures annuelles basophiles, aéromésohydriques, méso à subméditerranéennes	PIFH
<i>Radiola linoides</i>	Radiole faux-lin, Radiole, Faux lin	-	-	EN	Déterminante avec critères	tonsures hygrophiles de niveau topographique moyen, psychroatlantiques	PIFH
<i>Ranunculus circinatus</i>	Renoncule divariquée, Renoncule en crosse	-	-	NT	Déterminante avec critères	herbiers vivaces enracinés dulcaquicoles européens, des eaux profondes, eutrophiles à oligotrophiles, planitiaire à collinéen	PIFH
<i>Ranunculus gramineus</i>	Renoncule à feuilles de graminée, Renoncule graminée	P01	-	LC	Déterminante avec critères	pelouses basophiles sub/supra à oroméditerranéennes nevado-illyriennes	PIFH /Evinerude
<i>Ranunculus lingua</i>	Grande douve, Renoncule Langue	PN (A.I)	-	EN	Déterminante	grandes cariçaies tourbeuses	PIFH

Taxon	Nom français	Statut réglementaire	Directive Habitat	LR RA	ZNIEFF	Optimum écologique	Source observation
<i>Ranunculus ophioglossifolius</i>	Renoncule à feuilles d'ophioglosse	PN (A. I)	-	VU	Déterminante	tonsures hydrophiles inondables, méditerranéo-atlantiques	PIFH
<i>Ranunculus sceleratus</i>	Renoncule scélérate, Renoncule à feuilles de Cèleri	PR RA	-	LC	Déterminante	friches annuelles hygrophiles eutrophiles pionnières, vasicoles	PIFH
<i>Rosa stylosa</i>	Rose stylée, Rosier à styles unis	-	-	DD	Déterminante avec critères	fourrés arbustifs médioeuropéens, planitiaires-collinéens, thermophiles	PIFH
<i>Rumex hydrolapathum</i>	Patience d'eau	-	-	NT	Déterminante	roselières européennes	PIFH
<i>Rumex maritimus</i>	Patience maritime	PR RA	-	EN	Déterminante	friches annuelles hygrophiles eutrophiles pionnières, vasicoles	PIFH
<i>Scabiosa canescens</i>	Scabieuse blanchâtre, Scabieuse odorante	PR RA	-	EN	Déterminante	pelouses métallicoles médioeuropéennes, planitiales	PIFH
<i>Scabiosa canescens</i>	Scabieuse blanchâtre	PR RA	-	EN	Déterminante	pelouses métallicoles médioeuropéennes, planitiales	PIFH
<i>Schoenoplectus triquetet</i>	Scirpe triquetre	-	-	EN	Déterminante avec critères	parvoroselières médioeuropéennes pionnières	PIFH
<i>Scorzonera humilis</i>	Scorsonère des prés	P01	-	LC	Déterminante avec critères	prés tourbeux médioeuropéens, acidophiles, atlantiques	PIFH
<i>Seseli annuum subsp. annuum</i>	Séséli annuel	-	-	VU	Déterminante avec critères	-	PIFH
<i>Sisymbrella aspera</i>	Cresson rude	PR RA	-	EN	Déterminante	prairies hydrophiles, méditerranéennes, pâturées	PIFH
<i>Sparganium emersum</i>	Rubanier émergé	PR RA	-	LC	Déterminante	herbiers vivaces enracinés dulcaquicoles, des eaux courantes peu profondes	PIFH
<i>Sparganium natans</i>	Rubanier nain	PR RA	-	EN	Déterminante	pelouses amphibies exondables, vivaces, oligotrophiles, des grèves d'étangs et lacs boréomontagnards à alpins	PIFH
<i>Stipa pennata</i>	Stipe penné	P01	-	VU	Déterminante	pelouses basophiles sub/supra à oroméditerranéennes nevado-illyriennes	PIFH
<i>Teucrium scordium</i>	Germandrée des marais	PR RA	-	EN	Déterminante	prairies hydrophiles, médioeuropéennes, psychrophiles	PIFH
<i>Thalictrum flavum</i>	Pigamon jaune, Pigamon noircissant	-	-	NT	Déterminante avec critères	mégaphorbiaies planitiales-collinéennes, mésotrophiles, neutrophiles	PIFH
<i>Thelypteris palustris</i>	Fougère des marais,	PR RA	-	NT	Déterminante	grandes cariçaies tourbeuses	PIFH/ Evinerude

Taxon	Nom français	Statut réglementaire	Directive Habitat	LR RA	ZNIEFF	Optimum écologique	Source observation
<i>Thymelaea passerina</i>	Passerine annuelle, Langue-de-moineau	-	-	NT	Déterminante avec critères	annuelles commensales des cultures basophiles	PIFH
<i>Thyselinum palustre</i>	Peucédan des marais, Persil des marais	PR RA	-	EN	Déterminante	grandes cariçaias tourbeuses	PIFH
<i>Trapa natans</i>	Chataigne d'eau	-	-	EN	Déterminante	Communautés européennes de plantes aquatiques annuelles libres	PIFH
<i>Tribulus terrestris</i>	Croix de Malte	-	-	NT	Déterminante	friches annuelles, nitrophiles, thermophiles, euryméditerranéennes	PIFH
<i>Typha laxmannii</i>	Massette de Laxmann	-	-	DD	Déterminante avec critères	roselières subarctiques	PIFH
<i>Utricularia australis</i>	Utriculaire citrine, Utriculaire élevée, Grande utriculaire	-	-	NT	Déterminante avec critères	voiles de lentille aquatiques annuelles, libres, mésotrophiles	PIFH
<i>Utricularia minor</i>	Petite utriculaire, Utriculaire mineure	PR RA	-	EN	Déterminante	herbiers dulcaquicoles vivaces, libres, dystrophiles organiques, européens	PIFH
<i>Valerianella eriocarpa</i>	Mâche à fruits velus, Valérianelle à fruits velus	-	-	NT	Déterminante avec critères	tonsures annuelles basophiles, aéromésotrophiques, méso à subméditerranéennes	PIFH
<i>Viola elatior</i>	Violette élevée	PN (A. I)	-	EN	Déterminante	prés tourbeux médioeuropéens, acidophiles, psychroatlantiques	PIFH

PN : Protégée nationalement ; PR RA : protégée en Rhône-Alpes ; LR : Liste Rouge ; CR : En danger critique ; EN : En danger ; VU : Vulnérable ; NT : Quasi-menacé ; LC : Préoccupation mineure ; DD : Données insuffisantes, ELC : Enjeu Local de Conservation

1.3.2. FLORE ORDINAIRE ET REMARQUABLE RECENSEE PAR EVINERUDE AU SEIN DE L'AIRE D'ETUDE

Nom latin	Nom vernaculaire
<i>Acer campestre</i>	Érable champêtre
<i>Acer monspessulanus</i>	Érable de Montpellier
<i>Acer negundo</i>	Erable negundo
<i>Acer platanoides</i>	Érable plane
<i>Achillea millefolium</i>	Achillée millefeuille
<i>Ailanthus altissimus</i>	Ailante glanduleux
<i>Alium ursinum</i>	Ail des ours
<i>Alnus glutinosa</i>	Aulne glutineux
<i>Ambrosia artemisiifolia</i>	Ambrosie à feuilles d'Armoise
<i>Anemone nemorosa</i>	Anémone des bois
<i>Anemone rubra</i>	Pulsatille rouge
<i>Anisantha sterilis</i>	Brome stérile
<i>Anthyllis vulneraria</i>	Anthyllide vulnéraire
<i>Arrhenatherum elatius</i>	Fromental
<i>Arum sp.</i>	Gouet
<i>Asplenium scolopendrium</i>	Scolopendre
<i>Bellis perennis</i>	Pâquerette
<i>Berula erecta</i>	Berle dressée
<i>Brachypodium sylvaticum</i>	Brachypode des bois
<i>Bromopsis erecta</i>	Brome érigé
<i>Bromus hordeaceus</i>	Brome mou
<i>Buddleja davidii</i>	Buddleïa de David
<i>Buxus sempervirens</i>	Buis commun
<i>Carex spp.</i>	Laîche
<i>Carpinus betulus</i>	Charme
<i>Cladium mariscus</i>	Marisque
<i>Clematis vitalba</i>	Clématite des haies
<i>Cornus mas</i>	Cornouiller mâle
<i>Cornus sanguinea</i>	Cornouiller sanguin
<i>Corylus avellana</i>	Noisetier
<i>Crataegus laevigata</i>	Aubépine à deux styles
<i>Crataegus monogyna</i>	Aubépine monogyne
<i>Dactylis glomerata</i>	Dactyle aggloméré

Nom latin	Nom vernaculaire
<i>Dioscorea communis</i>	Herbe aux femmes battues
<i>Equisetum hyemale</i>	Prêle d'hiver
<i>Eryngium campestre</i>	Chardon Roland
<i>Euonymus europaeus</i>	Fusain d'Europe
<i>Euphorbia cyparissias</i>	Euphorbe petit-cyprès
<i>Festuca sp.</i>	Fétuque
<i>Filipendula ulmaria</i>	Reine des près
<i>Fragaria vesca</i>	Fraisier sauvage
<i>Frangula alnus</i>	Bourdaine
<i>Fraxinus excelsior</i>	Frêne
<i>Galium aparine</i>	Gaillet gratteron
<i>Galium mollugo</i>	Gaillet blanc
<i>Geranium dissectum</i>	Géranium découpé
<i>Geranium robertianum</i>	Herbe à Robert
<i>Geum urbanum</i>	Benoîte commune
<i>Glechoma hederacea</i>	Lierre terrestre
<i>Hedera helix</i>	Lierre grimpant
<i>Helianthemum apenninum</i>	Hélianthème des Apennins
<i>Helleborus foetidus</i>	Hellébore fétide
<i>Himantoglossum hircinium</i>	Orchis bouc
<i>Hippocrepis comosa</i>	Hippocrepis à toupet
<i>Hippocrepis emerus</i>	Coronille arbrisseau
<i>Hypericum sp.</i>	Millepertuis
<i>Ilex aquifolium</i>	Houx
<i>Iris pseudacorus</i>	Iris faux acore
<i>Juglans regia</i>	Noyer
<i>Juniperus communis</i>	Genévrier nain
<i>Ligustrum vulgare</i>	Troëne
<i>Linaria vulgaris</i>	Linaire commune
<i>Lonicera xylosteum</i>	Chèvrefeuille des haies
<i>Lythrum salicaria</i>	Salicaire commune
<i>Medicago minima</i>	Luzerne naine
<i>Mellittis mellitissima</i>	Mélitte à feuilles de Mélisse
<i>Mentha aquatica</i>	Menthe aquatique
<i>Muscari comosum</i>	Muscari à toupet
<i>Onobrychis viciifolia</i>	Sainfoin cultivé

Nom latin	Nom vernaculaire
<i>Orchis antropophora</i>	Orchis homme pendu
<i>Orchis militaris</i>	Orchis militaire
<i>Papaver rhoeas</i>	Coquelicot
<i>Paris quadrifolia</i>	Parisette à quatre feuilles
<i>Parthenocissus inserta</i>	Vigne vierge
<i>Phalaris arundinacea</i>	Baldingère
<i>Phragmites australis</i>	Roseau
<i>Phyteuma spicatum</i>	Raiponce en épi
<i>Plantago lanceolata</i>	Plantago lancéolé
<i>Poa bulbosa</i>	Pâturin bulbeux
<i>Poa pratensis</i>	Pâturin à feuilles étroites
<i>Polygonatum multiflorum</i>	Sceau de Salomon multiflore
<i>Populus alba</i>	Peuplier blanc
<i>Populus nigra</i>	Peuplier noir
<i>Populus tremula</i>	Peuplier Tremble
<i>Potamogeton crispus</i>	Potamot crépu
<i>Poterium sanguisorba</i>	Petite pimprenelle
<i>Primula sp.</i>	Primevère
<i>Prunus mahaleb</i>	Cerisier de Saint Lucie
<i>Prunus spinosa</i>	Prunellier
<i>Quercus petraea</i>	Chêne sessile
<i>Quercus pubescens</i>	Chêne pubescent
<i>Quercus robur</i>	Chêne pédonculé
<i>Ranunculus aquatilis</i>	Renoncule aquatique
<i>Reynoutria japonica</i>	Renouée du Japon
<i>Rhamnus catartica</i>	Nerprun cathartique
<i>Ribes sp.</i>	Groseillier
<i>Robinia pseudoacacia</i>	Robinier faux-acacia
<i>Rosa canina</i>	Rosier des chiens
<i>Rubia peregrina</i>	Garance voyageuse
<i>Rubus sp.</i>	Ronce des bois
<i>Ruscus aculeatus</i>	Fragon
<i>Salix alba</i>	Saule commun
<i>Salix cinerea</i>	Saule cendré
<i>Salix eleagnos</i>	Saule drapé
<i>Salix purpurea</i>	Saule pourpre

Nom latin	Nom vernaculaire
<i>Salvia pratensis</i>	Sauge des prés
<i>Sambucus nigra</i>	Sureau noir
<i>Saponaria officinalis</i>	Saponaire officinale
<i>Schedonorus pratensis</i>	Fétuque des prés
<i>Sedum album</i>	Orpin blanc
<i>Sedum sexangulare</i>	Orpin de Bologne
<i>Sherardia arvensis</i>	Rubéole des champs
<i>Solidago gigantea</i>	Solidage géant
<i>Sorbus aria</i>	Alisier blanc
<i>Stachys recta</i>	Épiaire droite
<i>Teucrium chamaedrys</i>	Germandrée à feuilles de chêne
<i>Thelypteris palustris</i>	Fougère des marais
<i>Tilia cordata</i>	Tilleul à petites feuilles
<i>Tilia platyphyllos</i>	Tilleul à feuilles cordées
<i>Trifolium campestre</i>	Trèfle champêtre
<i>Trifolium pratense</i>	Trèfle des près
<i>Ulmus minor</i>	Petit orme
<i>Veronica anagallis aquatica</i>	Véronique mouron d'eau
<i>Veronica beccabunga</i>	Véronique des ruisseaux
<i>Veronica chamaedrys</i>	Véronique petit chêne
<i>Viburnum lantana</i>	Viorne mancienne
<i>Viburnum opulus</i>	Viorne obier
<i>Vicia spp.</i>	Vesce à feuilles dentées en scie

1.4. FAUNE REMARQUABLE ET ORDINAIRE

1.4.1. FAUNE REMARQUABLE ET ORDINAIRE DE L'AIRE D'ÉTUDE

Mammifères hors chiroptères (chauves-souris)

Nom vernaculaire	Nom scientifique	Statut de protection		Listes rouges		Sources
		PN	DH	LRN	LRR	
Campagnol amphibie	<i>Arvicola sapidus</i>	Art. 2		NT	CR	ZNIEFF
Castor d'Europe	<i>Castor fiber</i>	Art. 2	All	LC	LC	Lo Parvi
Chat forestier	<i>Felis silvestris</i>	Art. 2	AIV	LC	NT	Lo Parvi
Crossope aquatique	<i>Neomys fodiens</i>	Art. 2		LC	NT	ZNIEFF
Écureuil roux	<i>Sciurus vulgaris</i>	Art. 2		LC	LC	Lo Parvi
Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>	Art. 2		LC	NT	Lo Parvi
Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	Art. 2	All	LC	CR	Lo Parvi
Lynx boréal	<i>Lynx lynx</i>	Art. 2	All	EN	VU	Lo Parvi
Muscardin	<i>Muscardinus avellanarius</i>	Art. 2	AIV	LC	LC	Lo Parvi
Putois d'Europe	<i>Mustela putorius</i>	Chassable	AV	NT	CR	ZNIEFF

PN = Protection Nationale, DH = Directive Habitats, LRN = Liste Rouge Nationale, LRR = Liste Rouge Régionale, LC = Préoccupation mineure, NT = Quasi-menacée, VU = Vulnérable, EN = En danger, CR = En danger critique d'extinction.

Chiroptères (chauves-souris)

Nom français	Nom latin	Statut de protection		Listes rouges		Sources
		PN	DH	LRN	LRR	
Barbastelle d'Europe	<i>Barbastella barbastellus</i>	Art. 2	All	LC	LC	Lo Parvi
Grand murin	<i>Myotis myotis</i>	Art. 2	All	LC	NT	Lo Parvi
Grand rhinolophe	<i>Rhinolophus ferrumequinum</i>	Art. 2	All	LC	EN	Lo Parvi
Minioptère de Schreibers	<i>Miniopterus schreibersii</i>	Art. 2	All	VU	EN	Lo Parvi
Molosse de Cestoni	<i>Tadarida teniotis</i>	Art. 2	AIV	NT	LC	Lo Parvi
Murin à oreilles échancrées	<i>Myotis emarginatus</i>	Art. 2	All	LC	NT	Lo Parvi
Murin d'Alcathoe	<i>Myotis alcathoe</i>	Art. 2	AIV	LC	NT	N2000
Murin de Bechstein	<i>Myotis bechsteinii</i>	Art. 2	All	NT	VU	ZNIEFF
Murin de Brandt	<i>Myotis brandtii</i>	Art. 2	AIV	LC	NT	Lo Parvi
Murin de Daubenton	<i>Myotis daubentonii</i>	Art. 2	AIV	LC	LC	Lo Parvi
Murin à moustaches	<i>Myotis mystacinus</i>	Art. 2	AIV	LC	LC	Lo Parvi 2018
Murin de Natterer	<i>Myotis nattereri</i>	Art. 2	AIV	VU	LC	Lo Parvi
Noctule commune	<i>Nyctalus noctula</i>	Art. 2	AIV	VU	LC	Lo Parvi

Nom français	Nom latin	Statut de protection		Listes rouges		Sources
		PN	DH	LRN	LRR	
Noctule de Leisler	<i>Nyctalus leisleri</i>	Art. 2	AIV	NT	NT	N2000
Oreillard gris	<i>Plecotus austriacus</i>	Art. 2	AIV	LC	LC	Lo Parvi
Oreillard roux	<i>Plecotus auritus</i>	Art. 2	AIV	LC	LC	Lo Parvi
Petit murin	<i>Myotis blythii</i>	Art. 2	AII	NT	EN	N2000
Petit rhinolophe	<i>Rhinolophus hipposideros</i>	Art. 2	AII	LC	NT	Lo Parvi
Pipistrelle commune	<i>Pipistrellus pipistrellus</i>	Art. 2	AIV	NT	LC	Lo Parvi
Pipistrelle de Kuhl	<i>Pipistrellus kuhlii</i>	Art. 2	AIV	LC	LC	Lo Parvi
Pipistrelle de Nathusius	<i>Pipistrellus nathusii</i>	Art. 2	AIV	NT	NT	Lo Parvi
Pipistrelle pygmée	<i>Pipistrellus pygmaeus</i>	Art. 2	AIV	LC	NA	ZNIEFF
Rhinolophe euryale	<i>Rhinolophus euryale</i>	Art. 2	AII	LC	EN	ZNIEFF
Sérotine commune	<i>Eptesicus serotinus</i>	Art. 2	AIV	LC	NT	Lo Parvi
Vespère de Savi	<i>Hypsugo savii</i>	Art. 2	AIV	LC	LC	Lo Parvi

PN = Protection Nationale, DH = Directive Habitats, LRN = Liste Rouge Nationale, LRR = Liste Rouge Régionale, LC = Préoccupation mineure, NT = Quasi-menacée, VU = Vulnérable, EN = En Danger, NA = Non applicable.

Avifaune

Nom français	Nom latin	Statut de protection		Listes rouges		Statut biologique	Sources
		PN	DO	LRN	LRR		
Aigrette garzette	<i>Egretta garzetta</i>	Art. 3	AI	LC	NT	Npo	Lo Parvi
Alouette des champs	<i>Alauda arvensis</i>	Chassable	AII	NT	VU	Npo	Lo Parvi
Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	Art. 3	AI	LC	VU	Npo	Lo Parvi
Balbusard pêcheur	<i>Pandion haliaetus</i>	Art. 3	AI	VU	RE	M	Lo Parvi
Bécasseau variable	<i>Calidris alpina</i>	Art. 3		LC	LC	Npo	ZNIEFF
Bécassine des marais	<i>Gallinago gallinago</i>	Chassable	AII	CR	CR	Npo	Lo Parvi
Bihoreau gris	<i>Nycticorax nycticorax</i>	Art. 3	AI	NT	VU	Npo	Lo Parvi
Blongios nain	<i>Ixobrychus minutus</i>	Art. 3	AI	EN	CR	Npo	Lo Parvi
Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	Art. 3	AI	LC	NT	Npo	Lo Parvi
Bruant des roseaux	<i>Emberiza schoeniclus</i>	Art. 3		EN	VU	Npo	Lo Parvi
Bruant jaune	<i>Emberiza citrinella</i>	Art.3		VU	VU	Npo	Lo Parvi
Bruant ortolan	<i>Emberiza hortulana</i>	Art. 3	AI	EN	EN	Npo	ZNIEFF
Bruant proyer	<i>Emberiza calandra</i>	Art. 3		LC	EN	Npo	Lo Parvi
Busard cendré	<i>Circus pygargus</i>	Art. 3	AI	NT	EN	Npo	Lo Parvi
Busard des roseaux	<i>Circus aeruginosus</i>	Art. 3	AI	NT	VU	Npo	Lo Parvi
Busard Saint-Martin	<i>Circus cyaneus</i>	Art. 3	AI	LC	VU	Npo	Lo Parvi
Butor étoilé	<i>Botaurus stellaris</i>	Art. 3	AI	VU	CR	Npo	Lo Parvi

Nom français	Nom latin	Statut de protection		Listes rouges		Statut biologique	Sources
		PN	DO	LRN	LRR		
Caille des blés	<i>Coturnix coturnix</i>	Chassable	All	LC	VU	Npo	Lo Parvi
Canard chipeau	<i>Mareca strepera</i>	Chassable	All	LC	CR	Npo	Lo Parvi
Canard souchet	<i>Spatula clypeata</i>	Chassable	All	LC	CR	Npo	Lo Parvi
Chevalier guignette	<i>Actitis hypoleucos</i>	Art. 3		NT	EN	Npo	Lo Parvi
Chevêche d'Athéna	<i>Athene noctua</i>	Art.3		LC	VU	Npo	Lo Parvi
Cigogne blanche	<i>Ciconia ciconia</i>	Art. 3	AI	LC	VU	Npo	Lo Parvi
Cigogne noire	<i>Ciconia nigra</i>	Art.3	AI	VU	VU	Npo	Lo Parvi
Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	Art. 3	AI	LC	NT	Npo	Lo Parvi
Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>			LC	CR	Npo	ZNIEFF
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>	Chassable	All	LC	LC	Npo	Evinerud e 2019
Courlis cendré	<i>Numenius arquata</i>	Chassable	All	VU	VU	Npo	Lo Parvi
Crabier chevelu	<i>Ardeola ralloides</i>	Art. 3		LC	CR	Npo	Lo Parvi
Cygne tuberculé	<i>Cygnus olor</i>	Art. 3	All	LC	LC	Npo	Lo Parvi
Echasse blanche	<i>Himantopus himantopus</i>	Art. 3	AI	LC	EN	Npo	ZNIEFF
Elanion blanc	<i>Elanus caeruleus</i>	Art. 3	AI	VU	NA	M	LPO
Engoulevent d'Europe	<i>Caprimulgus europaeus</i>	Art.	AI	LC	LC	Npo	Lo Parvi
Faucon émerillon	<i>Falco columbarius</i>	Art. 3	AI	LC	VU	Npo	Lo Parvi
Faucon Kobez	<i>Falco vespertinus</i>	Art. 3	AI	NA	NA	M	ZNIEFF
Faucon pèlerin	<i>Falco peregrinus</i>	Art. 3	AI	LC	VU	Npo	Lo Parvi
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>	Art. 3		LC	LC	Npo	Evinerud e 2019
Fuligule nyroca	<i>Aythya nyroca</i>	Art. 3	AI	NA	CR	Npo	ZNIEFF
Gobemouche noir	<i>Ficedula hypoleuca</i>	Art. 3		VU	VU	Npo	Lo Parvi
Gorgebleue à miroir	<i>Luscinia svecica</i>	Art.3	AI	LC	CR	Npo	ZNIEFF
Goéland cendré	<i>Larus canus</i>	Art.3	All	EN	EN	Npo	ZNIEFF
Grand-duc d'Europe	<i>Bubo bubo</i>	Art. 3	AI	LC	VU	Npo	Lo Parvi
Grand gravelot	<i>Charadrius hiaticula</i>	Art.3		VU	-	M	Lo Parvi
Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	Art. 3	AI	NT	NA	M / H	Lo Parvi
Grèbe jougris	<i>Podiceps grisegena</i>	Art. 3		CR	NA	M	ZNIEFF
Grue cendré	<i>Grus grus</i>	Art. 3	AI	CR	NA	M	Lo Parvi
Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	Art. 3		LC	VU	Npo	Lo Parvi
Guifette moustac	<i>Chlidonias hybridus</i>	Art. 3	AI	VU	EN	Npo	ZNIEFF
Guifette noire	<i>Chlidonias niger</i>	Art. 3	AI	EN	RE	M	ZNIEFF

Nom français	Nom latin	Statut de protection		Listes rouges		Statut biologique	Sources
		PN	DO	LRN	LRR		
Harle piette	<i>Mergellus albellus</i>	Art.3	AI	VU	RE	M	EGIS 2015
Héron pourpré	<i>Ardea purpurea</i>	Art. 3	AI	LC	LC	Npo	Lo Parvi
Hibou des marais	<i>Asio flammeus</i>	Art.3	AI	VU	CR	Npo	ZNIEFF
Hibou moyen-duc	<i>Asio otus</i>	Art. 3		LC	LC	Npo	ZNIEFF
Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbicum</i>	Art. 3		NT	VU	Npo	EGIS 2015
Hirondelle de rivage	<i>Riparia riparia</i>	Art. 3		LC	EN	Npo	ZNIEFF
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>	Art. 3		NT	EN	Npo	Evinerud e 2019
Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	Art. 3		LC	VU	Npo	Lo Parvi
Locustelle luscinoïde	<i>Locustella luscinioides</i>	Art. 3		EN	CR	Npo	Lo Parvi
Locustelle tachetée	<i>Locustella naevia</i>	Art. 3		NT	CR	Npo	Lo Parvi
Marouette ponctuée	<i>Porzana porzana</i>	Art. 3	AI	VU	CR	Npo	ZNIEFF
Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	Art. 3	AI	VU	VU	Npo	Lo Parvi
Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarptis melba</i>	Art. 3		LC	LC	Npo	Evinerud e 2019
Martinet noir	<i>Apus apus</i>	Art. 3		NT	LC	Npo	Evinerud e 2019
Merle noir	<i>Turdus merula</i>	Chassable	All	LC	LC	Npo	Evinerud e 2019
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>	Art.3		LC	LC	Npo	Evinerud e 2019
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>	Art. 3	AI	LC	LC	Npo	Evinerud e 2019
Milan royal	<i>Milvus milvus</i>	Art. 3	AI	VU	CR	Npo	Lo Parvi
Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	Art. 3		EN	VU	Npo	ZNIEFF
Mouette mélanocéphale	<i>Ichthyaetus melanocephalus</i>	Art. 3	AI	LC	NA	M	ZNIEFF
Mouette pygmée	<i>Hydrocoloeus minutus</i>	Art. 3	AI	NA	NA	M	ZNIEFF
Nette rousse	<i>Netta rufina</i>	Chassable	All	LC	VU	Npo	Lo Parvi
Oedicnème criard	<i>Burhinus oedicnemus</i>	Art. 3	AI	LC	VU	Npo	ZNIEFF
Oie cendré	<i>Anser anser</i>	Chassable	All	VU	NA	M / H	Lo Parvi
Outarde canepetière	<i>Tetrax tetrax</i>	Art. 3		CR	CR	Npo	ZNIEFF
Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	Art. 3		LC	CR	Npo	ZNIEFF
Petit gravelot	<i>Charadrius dubius</i>	Art. 3		LC	NT	Npo	Lo Parvi

Nom français	Nom latin	Statut de protection		Listes rouges		Statut biologique	Sources
		PN	DO	LRN	LRR		
Phragmite des joncs	<i>Acrocephalus schoenobaenus</i>	Art. 3		LC	VU	Npo	ZNIEFF
Pic cendré	<i>Picus canus</i>	Art. 3	AI	EN	CR	Npo	ZNIEFF
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>	Art. 3		LC	LC	Npo	Evinerud e 2019
Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	Art. 3		VU	LC	Npo	Lo Parvi
Pic mar	<i>Dendrocopos medius</i>	Art. 3	AI	LC	CR	Npo	Lo Parvi
Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	Art. 3	AI	LC	LC	Npo	Lo Parvi
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>		All	LC	NT	Npo	Evinerud e 2019
Pie-grièche à tête rousse	<i>Lanius senator</i>	Art. 3		VU	CR	Npo	ZNIEFF
Pie-grièche écorcheur	<i>Lanius collurio</i>	Art. 3	AI	NT	LC	Npo	Lo Parvi
Pie-grièche grise	<i>Lanius excubitor</i>	Art. 3		EN	CR	Npo	Lo Parvi
Pigeon colombin	<i>Columba oenas</i>	Chassable	All	LC	VU	Npo	Lo Parvi
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>	Chassable	All	LC	LC	Npo	Evinerud e 2019
Pipit farlouse	<i>Anthus pratensis</i>	Art. 3		VU	LC	Npo	Lo Parvi
Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	Art. 3		LC	EN	Npo	ZNIEFF
Plongeon arctique	<i>Gavia arctica</i>	Art. 3	AI	DD	CR	Npo	ZNIEFF
Plongeon catmarin	<i>Gavia stellata</i>	Art. 3	AI	DD	CR	Npo	ZNIEFF
Plongeon imbrin	<i>Gavia immer</i>	Art. 3	AI	VU	LC	Npo	ZNIEFF
Pouillot siffleur	<i>Phylloscopus sibilatrix</i>	Art. 3		NT	EN	Npo	Lo Parvi
Rémiz penduline	<i>Remiz pendulinus</i>	Art. 3		CR	NA	M	N2000
Rousserolle turdoïde	<i>Acrocephalus arundinaceus</i>	Art. 3		VU	EN	Npo	ZNIEFF
Rousserolle verderolle	<i>Acrocephalus palustris</i>	Art. 3		LC	VU	Npo	ZNIEFF
Sarcelle d'été	<i>Spatula querquedula</i>	Chassable	All	VU	CR	Npo	Lo Parvi
Sarcelle d'hiver	<i>Anas crecca</i>	Chassable	All	VU	CR	Npo	Lo Parvi
Serin cini	<i>Serinus serinus</i>	Art. 3		VU	LC	Npo	Lo Parvi
Spatule blanche	<i>Platalea leucorodia</i>	Art. 3	AI	NT	NA	M	Lo Parvi
Sterne pierregarin	<i>Sterna hirundo</i>	Art. 3	AI	LC	EN	Npo	Lo Parvi
Tadorne de Belon	<i>Tadorna tadorna</i>	Art. 3		LC	VU	Npo	Lo Parvi
Tarier des prés	<i>Saxicola rubetra</i>	Art. 3		VU	VU	Npo	ZNIEFF
Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	Art. 3		LC	VU	Npo	Lo Parvi
Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>	Chassable	All	VU	NT	Npo	Lo Parvi
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>	Art. 3		LC	LC	Npo	Evinerud e 2019

Nom français	Nom latin	Statut de protection		Listes rouges		Statut biologique	Sources
		PN	DO	LRN	LRR		
Vanneau huppé	<i>Vanellus vanellus</i>	Chassable	All	NT	EN	Npo	Lo Parvi
Vautour percnoptère	<i>Neophron percnopterus</i>	Art. 3	AI	EN	CR	Npo	Lo Parvi
Verdier d'Europe	<i>Chloris chloris</i>	Art. 3		VU	LC	Npo	Lo Parvi

PN = Protection Nationale, DO = Directive Oiseaux, LRN = Liste Rouge Nationale, LRR = Liste Rouge Régionale, LC = Préoccupation mineure, NT = Quasi-menacée, VU = Vulnérable, EN = En danger, CR : En Danger critique d'extinction, RE = Eteint, DD = Données Insuffisantes, NA = Non Applicable, Npo : Nicheur potentiel, M : Migrateur, H : Hivernant.

En bleu : Espèce inféodée au milieu humide et aquatique, en gris : espèce anthropophile et rupestre, en vert : espèce forestière, en jaune : espèce de mosaïque bocagère.

Reptiles

Nom français	Nom latin	Statut de protection		Listes rouges		Sources
		PN	DH	LRN	LRR	
Cistude d'Europe	<i>Emys orbicularis</i>	Art. 2	All	LC	EN	Lo Parvi
Coronelle girondine	<i>Coronella girondica</i>	Art. 3		LC	LC	Lo Parvi
Coronelle lisse	<i>Coronella austriaca</i>	Art. 2	AIV	LC	NT	N2000
Couleuvre d'Esculape	<i>Zamenis longissimus</i>	Art. 2	AIV	LC	LC	N2000
Couleuvre helvétique	<i>Natrix helvetica</i>	Art. 2		LC	LC	Lo Parvi
Couleuvre verte et jaune	<i>Hierophis viridiflavus</i>	Art. 2	AIV	LC	LC	Lo Parvi
Couleuvre vipérine	<i>Natrix maura</i>	Art. 3		NT	LC	Lo Parvi
Lézard à deux raies	<i>Lacerta bilineata</i>	Art. 2	AIV	LC	LC	Lo Parvi
Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>	Art. 2	AIV	LC	LC	Lo Parvi
Lézard des souches	<i>Lacerta agilis</i>	Art. 2	AIV	NT	NT	ZNIEFF
Vipère aspic	<i>Vipera aspis</i>	Art. 4		LC	LC	Lo Parvi

PN = Protection Nationale, DH = Directive Habitat, ELC = Enjeu Local de Conservation, LRN = Liste Rouge Nationale, LRR = Liste Rouge Régionale, LC = Préoccupation mineure, EN = En Danger.

Amphibiens

Nom français	Nom latin	Statut de protection		Listes rouges		Sources
		PN	DH	LRN	LRR	
Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	Art. 2	AIV	LC	LC	N2000
Crapaud calamite	<i>Bufo calamita</i>	Art. 2	AIV	LC	NT	Lo Parvi
Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>	Art. 3		LC	LC	Lo Parvi
Grenouille agile	<i>Rana dalmatina</i>	Art. 2	AIV	LC	LC	Lo Parvi
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>	Art. 3	AV	LC	NA	Evinerude 2019
Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	Art. 5	AV	LC	NT	Lo Parvi
Grenouille verte	<i>Pelophylax kl. esculentus</i>	Art. 5	AV	NT	DD	Lo Parvi
Pélodyte ponctué	<i>Pelodytes punctatus</i>	Art. 3		LC	NT	Lo Parvi
Rainette méridionale	<i>Hyla meridionalis</i>	Art. 2	AIV	LC	LC	ZNIEFF
Rainette verte	<i>Hyla arborea</i>	Art. 2	AIV	NT	VU	Lo Parvi
Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	Art. 3		LC	LC	Lo Parvi
Sonneur à ventre jaune	<i>Bombina variegata</i>	Art. 2	All	VU	VU	N2000
Triton alpestre	<i>Ichthyosaura alpestris</i>	Art. 3		LC	LC	Lo Parvi
Triton crêté	<i>Triturus cristatus</i>	Art. 2	All	NT	CR	Lo Parvi
Triton palmé	<i>Lissotriton helveticus</i>	Art. 3		LC	LC	Lo Parvi
Triton ponctué	<i>Lissotriton vulgaris</i>	Art. 3		NT	EN	Lo Parvi

PN = Protection Nationale, DH = Directive Habitat, LRN = Liste Rouge Nationale, LRR = Liste Rouge Régionale, LC = Préoccupation mineure, NT = Quasi-menacée, VU = Vulnérable, EN = En Danger, CR : En danger Critique d'Extinction, DD = Données Insuffisantes, NA = Non Applicable.

Invertébrés

Nom français	Nom latin	Statut de protection		Listes rouges		Sources
		PN	DH	LRN	LRR	
Agrion joli	<i>Coenagrion pulchellum</i>			VU	EN	Lo Parvi
Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	Art. 3	AII	LC	LC	Lo Parvi
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>			LC	LC	Evinerude 2019
Azuré de la croisette	<i>Phengaris alcon</i>	Art. 3		NT	NT	Lo Parvi
Azuré de la Sanguisorbe	<i>Phengaris teleius</i>	Art. 2	AII	VU	EN	Lo Parvi
Azuré des paluds	<i>Phengaris nausithous</i>	Art. 2	AII	VU	EN	Lo Parvi
Azuré du Serpolet	<i>Phengaris arion</i>	Art. 2	AIV	LC	LC	N2000
Bacchante	<i>Lopinga achine</i>	Art. 2	AIV	NT	NT	Lo Parvi
Bombyx Évérie	<i>Eriogaster catax</i>	Art. 2	AII			Lo Parvi
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>			LC	LC	Evinerude 2019
Cuivré des marais	<i>Lycaena dispar</i>	Art. 2	AII	LC	LC	Lo Parvi
Damier de la Succise	<i>Euphydryas aurinia</i>	Art. 2	AII	LC	NT	Lo Parvi
Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>			LC	LC	Evinerude 2019
Ecaille chinée	<i>Euplagia quadripunctaria</i>		AII			Lo Parvi
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>			LC	LC	Evinerude 2019
Grand capricorne	<i>Cerambyx cerdo</i>	Art. 2	AII			N2000
Gomphe à forceps	<i>Onychogomphus forcipatus</i>			LC	LC	Evinerude 2019
Hespérie de la Malope	<i>Pyrgus onopordi</i>			LC	EN	Lo Parvi
Leste des bois	<i>Lestes dryas</i>			LC	EN	Lo Parvi
Leucorrhine à gros thorax	<i>Leucorrhinia pectoralis</i>	Art. 2	AII	NT	EN	Lo Parvi
Leucorrhine à large queue	<i>Leucorrhinia caudalis</i>	Art. 2	AIV	LC	CR	Lo Parvi
Leucorrhine à front blanc	<i>Leucorrhinia albifrons</i>	Art. 2	AIV	NT	CR	Lo Parvi
Lucane cerf-volant	<i>Lucanus cervus</i>		AII			Lo Parvi
Silène	<i>Brintesia circe</i>			LC	LC	Evinerude 2019
Sphinx de l'Épilobe	<i>Proserpinus proserpina</i>	Art. 2	AIV	-	-	Lo Parvi
Sympétrum déprimé	<i>Sympetrum depressiusculum</i>			EN	VU	N2000
Sympétrum vulgaire	<i>Sympetrum vulgatum</i>			NT	VU	Lo Parvi
Vertigo de Des Moulins	<i>Vertigo moulinsiana</i>		AII			Lo Parvi
Vertigo étroit	<i>Vertigo angustior</i>		AII			Lo Parvi

PN = Protection Nationale, DH = Directive Habitat, ELC = Enjeu Local de Conservation, LRN = Liste Rouge Nationale, LRR = Liste Rouge Régionale, LC = Préoccupation mineure, NT = Quasi-menacée, VU = Vulnérable, EN = En Danger, CR : En danger critique d'extinction.

1.4.2. FAUNE REMARQUABLE ET ORDINAIRE RECENSEE PAR EVINERUDE AU SEIN DE L'AIRE D'ETUDE

Oiseaux	
Corneille noire	<i>Corvus corone</i>
Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>
Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>
Martinet à ventre blanc	<i>Tachymarptis melba</i>
Martinet noir	<i>Apus apus</i>
Merle noir	<i>Turdus merula</i>
Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>
Milan noir	<i>Milvus migrans</i>
Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>
Pie bavarde	<i>Pica pica</i>
Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>
Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>
Amphibiens	
Grenouille rieuse	<i>Pelophylax ridibundus</i>
Invertébrés	
Anax empereur	<i>Anax imperator</i>
Caloptéryx éclatant	<i>Calopteryx splendens</i>
Demi-deuil	<i>Melanargia galathea</i>
Flambé	<i>Iphiclides podalirius</i>
Gomphe à forceps	<i>Onychogomphus forcipatus</i>
Silène	<i>Brintesia circe</i>